

**RAPPORT DU TROISIÈME TRIMESTRE 2014-2015**  
**2014-2015 THIRD QUARTER REPORT**

**DÉTAILS DE LA SOCIÉTÉ**

**ISSUER DETAILS**

**NOM DE LA SOCIÉTÉ**  
**NAME OF ISSUER**

**3<sup>e</sup> TRIMESTRE TERMINÉ**  
**3<sup>rd</sup> QUARTER ENDED**

**DATE DU RAPPORT**  
**DATE OF REPORT**  
(année/mois/jour)  
(year/month/day)

Mines Abcourt inc.  
Abcourt Mines Inc.

31 mars 2015  
March 31, 2015

29 /mai /2015  
2015/May/29

**ADRESSE DE LA SOCIÉTÉ**  
**ISSUER ADDRESS**

506, rue des Falaises  
506 Des Falaises Street

**VILLE/PROVINCE/CODE POSTAL/PAYS**  
**CITY/PROVINCE/POSTAL CODE/COUNTRY**

Ville de Mont-St-Hilaire, Québec, J3H 5R7, Canada  
Town of Mont-St-Hilaire, Quebec, J3H 5R7, Canada

**NO. DE TÉLÉCOPIEUR**  
**ISSUER FAX NO.**

819 768-5475

**NO. DE TÉLÉPHONE**  
**ISSUER TELEPHONE NO.**

819 768-2857

**ADRESSE DU SITE WEB**  
**WEB SITE ADDRESS**

[www.abcourt.com](http://www.abcourt.com)

**PERSONNE À CONTACTER**  
**CONTACT PERSON**

Renaud Hinse

**POSITION**  
**POSITION**

Président, administrateur et chef de la direction  
President, director and chief executive officer

**ATTESTATION**

**Ce rapport trimestriel a été approuvé par le conseil d'administration. Une copie de ce rapport sera remis à tout actionnaire qui en fera la demande.**

**CERTIFICATE**

**This quarterly report has been approved by the Board of Directors. A copy will be provided to any shareholder who requests it.**

RENAUD HINSE  
Nom de l'administrateur  
Name of director

« Renaud Hinse »  
Signature  
Sign (type)

2015 / 05 / 29  
(année/mois/jour)  
(year/month/day)

MARC FILION  
Nom de l'administrateur  
Name of director

« Marc Filion »  
Signature  
Sign (type)

2015 / 05 / 29  
(année/mois/jour)  
(year/month/day)

**MINES ABCOURT INC.** (société d'exploration)  
**ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES**  
**CLOS LE 31 MARS 2015** (non audité)

**ABCOURT MINES INC.** (an exploration company)  
**INTERIM FINANCIAL STATEMENTS**  
**ENDED MARCH 31, 2015** (unaudited)

**ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES**

**INTERIM FINANCIAL STATEMENTS**

États intermédiaires  
de la situation financière

Interim statements  
of financial position

États intermédiaires de la perte  
nette et de la perte globale

Interim statements  
of net loss and comprehensive loss

États intermédiaires des variations  
des capitaux propres

Interim statements of changes  
in equity

États intermédiaires des tableaux  
des flux de trésorerie

Interim statements of cash flows

Notes aux états financiers

Notes to financial statements

**Avis au lecteur**

**Notice to Reader**

La direction a préparé les états financiers non audités de Mines Abcourt Inc., comprenant les états de la situation financière, les états de la perte nette et de la perte globale, les états des variations des capitaux propres et les tableaux des flux de trésorerie pour le 3<sup>e</sup> trimestre clos le 31 mars 2015. Aucune firme d'auditeurs n'a examiné ou audité ces états financiers.

Management has compiled the unaudited financial statements of Abcourt Mines Inc., consisting of the statements of financial position, statements of net loss and comprehensive loss, statements of changes in equity and statements of cash flows for the 3<sup>rd</sup> quarter ended March 31, 2015. No auditor firm has reviewed nor audited these financial statements.

**MINES ABCOURT INC.**
**ABCOURT MINES INC.**

ÉTATS INTERMÉDIAIRES DE LA SITUATION FINANCIÈRE	31 MARS MARCH 31 2015 (non audité) (unaudited) \$	30 JUIN JUNE 30 2014 (non audité) (unaudited) \$	INTERIM STATEMENTS OF FINANCIAL POSITION
<b>ACTIF</b>			<b>ASSETS</b>
<b>Actif courant</b>			<b>Current assets</b>
Encaisse réservée pour l'exploration	472 702	-	Cash reserved for exploration
Encaisse	-	726 126	Cash
Dépôts à terme (note 5)	-	208 360	Term deposits (Note 5)
Comptes clients	1 250 740	-	Accounts receivable
Intérêts à recevoir	-	381	Interests receivable
Taxes à recevoir	662 734	249 702	Taxes receivable
Autres débiteurs	100 054	23 727	Other receivables
Stocks de lingots d'or et d'argent	-	964 295	Gold and silver ingots in inventory
Droits miniers à recevoir	379 562	321 651	Mining duties receivable
Crédit d'impôt relatif aux ressources à recevoir	290 595	451 917	Tax credit related to resources receivable
Frais payés d'avance	18 347	29 859	Prepaid expenses
<b>Total de l'actif courant</b>	<b>3 174 734</b>	<b>2 976 018</b>	<b>Total current assets</b>
<b>Actif non courant</b>			<b>Non-Current assets</b>
Immobilisations corporelles (note 6)	3 712 623	3 720 778	Property, plant and Equipment (Note 6)
Actifs de prospection et d'évaluation (note 7)	17 684 102	15 951 740	Exploration and evaluation assets (Note 7)
<b>Total de l'actif non courant</b>	<b>21 396 725</b>	<b>19 672 518</b>	<b>Total non-current assets</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>24 571 459</b>	<b>22 648 536</b>	<b>Total assets</b>
<b>PASSIF</b>			<b>LIABILITIES</b>
<b>Passif courant</b>			<b>Current liabilities</b>
Souscriptions reçues d'avance	-	280 000	Prepaid subscriptions
Créditeurs et charges à payer (note 8)	1 716 494	1 208 372	Accounts payable and accrued liabilities (Note 8)
Autres passifs (note 9)	164 662	-	Other liabilities (Note 9)
<b>Total du passif courant</b>	<b>1 881 156</b>	<b>1 488 372</b>	<b>Total current liabilities</b>
Provisions liées à la restauration du site de la mine Elder (note 10)	-	229 678	Decommissioning provision for Elder mine site (Note 10)
<b>Total du passif</b>	<b>1 881 156</b>	<b>1 718 050</b>	<b>Total liabilities</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			<b>EQUITY</b>
Capital-social (note 11)	38 082 322	36 024 060	Capital stock (Note 11)
Surplus d'apport	6 099 907	5 996 544	Contributed surplus
Bons de souscription	86 218	95 784	Warrants
Déficit	(21 578 144)	(21 185 902)	Deficit
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>22 690 303</b>	<b>20 930 486</b>	<b>Total equity</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>24 571 459</b>	<b>22 648 536</b>	<b>Total liabilities and equity</b>

**PASSIFS ÉVENTUELS ET ENGAGEMENT** (notes 13 et 14)

**CONTINGENT LIABILITIES AND COMMITMENT** (Notes 13 and 14)

 POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,  
 (s) Renaud Hinse, Administrateur – Director

 ON BEHALF OF THE BOARD,  
 (s) Marc Fillion, Administrateur – Director

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires.

The accompanying notes are an integral part of the interim financial statements.

## ÉTATS INTERMÉDIAIRES DE LA PERTE NETTE ET DE LA PERTE GLOBALE

Période de trois mois close le 31 mars 2015 /  
For the three-month period ended March 31, 2015

## INTERIM STATEMENTS OF NET LOSS AND COMPREHENSIVE LOSS

Période de neuf mois close le 31 mars 2014 /  
For the nine-month period ended March 31, 2014

	2015	2014	2015	2014	
	3 mois/ 3 months	3 mois/ 3 months	9 mois/ 9 months	9 mois/ 9 months	
<b>(non audité)</b>					<b>(unaudited)</b>
		\$		\$	
<b>CHARGES</b>					<b>EXPENSES</b>
Impôts de la partie XII.6	(440)	1 600	-	1 600	Part XII.6 income taxes
Honoraires de consultants	-	5 000	21 375	11 075	Consultant fees
Honoraires professionnels	25 033	5 975	91 802	60 884	Professional fees
Salaires et honoraires administratifs	28 323	18 376	64 103	47 064	Salaries and administrative fees
Inscription, registrariat et information aux actionnaires	20 191	20 393	60 438	55 369	Registration, listing fees and shareholders' information
Restauration du site Vendôme	-	-	7 945	10 370	Restoration of the Vendôme site
Formation	21 750	-	21 750	-	Training
Charge de désactualisation	(552)	5 281	10 658	15 472	Accretion expense
Divers	8 903	3 881	22 764	21 116	Miscellaneous
Logiciels et internet	10 885	-	16 678	2 890	Software and Internet
Charges sociales	9 111	11 868	14 486	21 323	Fringe benefits
Assurances	3 055	2 965	9 300	13 771	Insurances
Frais de financement	12 727	7 127	28 479	19 183	Financing costs
Dépenses forestières	-	515	862	515	Forestry expenses
Matériel et fournitures	405	-	1 215	-	Supplies
Frais bancaires	9 537	158	14 803	1 038	Bank charges
Restauration du site Abcourt-Barvue	-	(1 000)	-	16 926	Restoration of the Abcourt-Barvue site
Publicité	1 000	(175)	1 000	7 056	Advertising
Taxes, licences et permis	84	21	84	230	Taxes, licences and permits
Rémunération et autres paiements à base d'actions	-	14 100	6 400	14 100	Share-based compensation
Amortissement des immobilisations corporelles	2 203	37 623	6 034	107 619	Amortization of property, plant and equipment
	152 215	133 708	400 176	427 601	
<b>REVENUS</b>					<b>REVENUE</b>
Autres revenus	-	-	9 000	-	Other income
Vente minerais	-	-	3 000	-	Sale of ore
Revenus d'intérêts	933	(6 930)	2 805	7 643	Interest income
	933	(6 930)	14 805	7 643	
<b>PERTE AVANT IMPÔTS</b>	(151 282)	(140 638)	(385 371)	(419 958)	<b>LOSS BEFORE INCOME TAXES</b>
Impôts sur le résultat et impôts différés	(46 823)	-	(56 323)	(53 890)	Income taxes and deferred taxes
<b>PERTE NETTE ET PERTE GLOBALE</b>	<b>(104 459)</b>	<b>(140 638)</b>	<b>(329 048)</b>	<b>(366 068)</b>	<b>NET LOSS AND COMPREHENSIVE LOSS</b>
<b>PERTE NETTE PAR ACTION DE BASE ET DILUÉE</b>	-	-	-	-	<b>BASIC AND DILUTED NET LOSS PER SHARE</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires.

The accompanying notes are an integral part of the interim financial statements.

ÉTATS INTERMÉDIAIRES DES VARIATIONS DES  
CAPITAUX PROPRESPériode de neuf mois close le 31 mars 2015 /  
For the nine-month period ended March 31, 2015

## INTERIM STATEMENTS OF CHANGES IN EQUITY

Période de neuf mois close le 31 mars 2014 /  
For the nine-month period ended March 31, 2014

	Capital social / Capital Stock	Bons de souscription / Warrants	Surplus d'apport / Contributed Surplus	Déficit / Deficit	Total des capitaux propres / Total Shareholders' Equity	
(non audité)	\$	\$	\$	\$	\$	(unaudited)
<b>Solde au 30 juin 2014</b>	36 024 060	95 784	5 996 544	(21 185 902)	<b>20 930 486</b>	<b>Balance as at June 30, 2014</b>
Perte nette pour la période	-	-	-	(329 048)	<b>(329 048)</b>	Net loss for the period
Options octroyées	-	-	6 400	-	<b>6 400</b>	Granted options
Options aux courtiers	-	-	1 179	-	<b>1 179</b>	Brokers options
Bons de souscription expirés	-	(95 784)	95 784	-	-	- Warrants expired
Autres émission d'actions	786 510	-	-	-	<b>786 510</b>	Others shares issued
Émission d'actions avec bons	1 357 970	-	-	-	<b>1 357 970</b>	Shares issued with warrants
Frais d'émission d'actions	-	-	-	(63 194)	<b>(63 194)</b>	Share issuance expenses
Bons octroyés	(86 218)	86 218	-	-	-	- Granted warrants
<b>Solde au 31 mars 2015</b>	<b>38 082 322</b>	<b>86 218</b>	<b>6 099 907</b>	<b>(21 578 144)</b>	<b>22 690 303</b>	<b>Balance as at March 31, 2015</b>
<b>Solde au 30 juin 2013</b>	34 936 391	41 849	5 963 913	(20 832 614)	<b>20 109 539</b>	<b>Balance as at June 30, 2013</b>
Perte nette pour la période	-	-	-	(366 068)	<b>(366 068)</b>	Net loss for the period
Options octroyées	-	-	14 100	-	<b>14 100</b>	Granted options
Bons de souscription expirés	-	(18 531)	18 531	-	-	- Warrants expired
Autres émission d'actions	252 985	-	-	-	<b>252 985</b>	Other shares issued
Émission d'actions avec bons	863 400	-	-	-	<b>863 400</b>	Shares issued with warrants
Frais d'émission d'actions	-	-	-	-	-	Share issuance expenses
Bons octroyés	(82 771)	82 771	-	-	-	- Granted warrants
<b>Solde au 31 mars 2014</b>	<b>35 970 005</b>	<b>106 089</b>	<b>5 996 544</b>	<b>(21 198 682)</b>	<b>20 873 956</b>	<b>Balance as at March 31, 2014</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états  
financiers intermédiaires.The accompanying notes are an integral part of the interim financial  
statements.

ÉTATS INTERMÉDIAIRES DES TABLEAUX DES FLUX  
DE TRÉSORERIEPériode de neuf mois close le 31 mars 2015 /  
For the nine-month period ended March 31, 2015

## INTERIM FINANCIAL STATEMENTS OF CASH FLOWS

Période de neuf mois close le 31 mars 2014 /  
For the nine-month period ended March 31, 2014

	31 mars 2015	March 31 2014	
(non audité)	\$	\$	(unaudited)
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>			<b>OPERATING ACTIVITIES</b>
Perte nette	(329 048)	(366 068)	Net loss
<b>Éléments n'impliquant aucun mouvement de trésorerie :</b>			<b>Items not involving cash:</b>
Amortissements	6 034	107 619	Amortization
Impôts	(56 323)	(53 890)	Income tax credits
Rémunération et autres paiements à base d'actions	6 400	14 100	Share-based compensation
Charge de désactualisation	10 658	15 472	Accretion expense
	(362 279)	(282 767)	
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 4)	(432 378)	(703 765)	Net change in non-cash working capital items (Note 4)
	(794 657)	(986 532)	
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>			<b>FINANCING ACTIVITIES</b>
Encaissement au titre de capital-actions et bons de souscription	2 365 465	1 170 275	Cash inflow relating to capital stock and warrants
Frais d'émission	(62 015)	-	Share issuance expenses
	2 303 450	1 170 275	
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>			<b>INVESTING ACTIVITIES</b>
Restauration	(240 336)	-	Decommissioning
Acquisition d'actifs de prospection et d'évaluation	(10 352 568)	(8 045 449)	Acquisition of deferred evaluation and exploration assets
Vente de lingots	8 749 558	7 208 469	Ingots sales
Encaisse réservée pour l'exploration	(472 702)	-	Cash reserved for exploration
Acquisition d'immobilisations	(127 231)	(298 968)	Acquisition of fixed assets
	(2 443 279)	(1 135 948)	
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	(934 486)	(952 205)	<b>CASH AND CASH EQUIVALENTS INCREASE (DECREASE)</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, AU DÉBUT</b>	934 486	1 370 990	<b>CASH AND CASH EQUIVALENTS, BEGINNING OF PERIOD</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, À LA FIN</b>	-	418 785	<b>CASH AND CASH EQUIVALENTS, END OF PERIOD</b>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse et du dépôt à terme

Cash and cash equivalents consist of cash and term deposit

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires.

The accompanying notes are an integral part of the interim financial statements.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
31 MARS 2015**

(non audité)

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS  
MARCH 31, 2015**

(unaudited)

**1 - STATUTS CONSTITUTIFS, NATURE DES  
ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION**

Mines Abcourt inc. a été constituée en personne morale par lettres patentes de fusion en janvier 1971 et a continué son existence en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies du Québec en mars 1971. Le 14 février 2011, la Société a été continuée automatiquement en vertu de la Loi sur les sociétés par actions (Québec) par suite de l'entrée en vigueur de cette loi. La Société se spécialise dans l'acquisition et l'exploration de propriétés minières au Canada. Ses actions se négocient à la Bourse de croissance TSX sous le symbole ABI, à la Bourse de Berlin sous le symbole AML-BE et à la Bourse de Francfort sous le symbole AML-FF. Le siège social de la Société est situé au 506 des Falaises, Mont-St-Hilaire (Québec) J3H 5R7. À la mine Abcourt-Barvue, la Société a des réserves de minerai exploitable économiquement. De plus, à la mine Elder, depuis près d'un an, la Société procède à l'extraction de minéralisation en or en vue d'atteindre une production commerciale. L'exploration et la mise en valeur de gisements de minéraux impliquent d'importants risques financiers. Le succès de la Société dépendra d'un certain nombre de facteurs dont, entre autres, les risques liés à l'exploration et à l'extraction, les questions relatives à la réglementation ainsi que les règlements en matière d'environnement et autres règlements.

La Société enregistre des pertes année après année et elle a accumulé un déficit de 21 578 144 \$ au 31 mars 2015 (21 185 902 \$ au 30 juin 2014). En effet, la Société dépend de sa capacité à obtenir des fonds afin de s'acquitter de ses engagements et obligations dans le cours normal de ses activités. Malgré le fait que la vente d'or et d'argent du projet Elder génère des revenus, la direction cherche régulièrement à obtenir du financement additionnel sous forme d'émission d'actions afin de combler ses besoins de liquidités et ce, afin de poursuivre ses activités. Malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir.

Bien que la direction ait engagé une personne qualifiée pour vérifier le droit de propriété concernant les propriétés minières dans lesquelles la Société détient une participation conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration de ces propriétés, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la Société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation. Il n'y a aucune indication à ce jour que ces situations puissent exister.

Les états financiers ci-joints ont été établis selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, où les actifs sont réalisés et les passifs réglés dans le cours normal des activités, et ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être effectués à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et des charges et au classement des postes de l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas fondée. Ces ajustements pourraient être importants.

Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration le 29 mai 2015.

**1 - STATUTE OF INCORPORATION, NATURE OF  
ACTIVITIES AND GOING CONCERN**

Abcourt Mines Inc. was constituted by letters patent of amalgamation in January 1971 and continued its existence under Part 1A of the Quebec Companies Act in March 1971. On February 14, 2011, the Company was automatically continued under Business Corporations Act (Quebec) following the entry into force of this law. The Company is engaged in the acquisition and exploration of mining properties in Canada. Its shares are trading on TSX Venture Exchange under the symbol ABI, on Berlin Stock Exchange under the symbol AML-BE and on Frankfurt Exchange under the symbol AML-FF. The address of the Company's head office is 506 des Falaises, Mont-St-Hilaire, (Quebec) J3H 5R7. The Company has economical ore reserves on the Abcourt-Barvue property. In addition, at Elder mine, for nearly a year, the Company extracts material mineralized with gold to achieve commercial production. The exploration and development of mineral deposits involves significant financial risks. The success of the Company will be influenced by a number of factors, including exploration and extraction risks, regulatory issues, environmental regulations and other regulations.

The Company has recorded losses year after year and the Company has accumulated a deficit of \$21,578,144 as at March 31, 2015 (\$21,185,902 as at June 30, 2014). In fact, the Company depends on its ability to raise funds in order to discharge its commitments and liabilities in the normal course of business. Despite the fact that the sale of gold and silver from the Elder project generates revenues, management regularly seeks additional forms of financing through the issuance of shares to meet its liquidity needs to continue its operations. In spite of the success obtained in the past, there is no guarantee of success for the future.

Although management has engaged a qualified person to verify titles of the mining properties in which the Company has an interest, in accordance with industry standards for the current stage of exploration of such properties, these procedures do not guarantee the Company's property title. Property title may be subject to unregistered prior agreements and non-compliant with regulatory requirements. There is no indication to date that these situations may exist.

The accompanying financial statements have been prepared on a going concern basis, which contemplates the realization of assets and liquidation of liabilities during the normal course of operations, and do not reflect the adjustments to the carrying values of assets and liabilities, the reported revenues and expenses and statement of financial position classifications that would be necessary if the going concern assumption would not be appropriate. These adjustments could be substantial.

These financial statements were approved by the Board of Directors on May 29, 2015.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**31 MARS 2015**
**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS**  
**MARCH 31, 2015**

(non audité)

(unaudited)

**2- APPLICATION DES IFRS NOUVELLES ET RÉVISÉES****IFRS nouvelles et modifiées, en vigueur depuis le 1er juillet 2013**

IFRS 13, Évaluation de la juste valeur

La Société a adopté IFRS 13 de façon prospective le 1er juillet 2013. L'adoption d'IFRS 13 n'a exigé aucun ajustement aux techniques d'évaluation utilisées par la Société pour évaluer la juste valeur et n'a donné lieu à aucun ajustement des évaluations à cette date.

IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités

La Société a adopté les modifications à IFRS 12 au 1er juillet 2013. Ces modifications reconduisent les divulgations existantes et introduisent également des informations additionnelles importantes qui traitent de la nature et des risques associés à des participations d'une entité dans d'autres entités. Ces modifications n'ont pas donné lieu à des divulgations additionnelles puisque la Société n'a pas d'intérêts dans des filiales, des partenariats, des entreprises associées et des entités structurées qui ne sont pas contrôlées par la Société.

IFRS 11, Partenariats

IFRS 11 remplace IAS 31, Participations dans des coentreprises, et exige que les partenariats soient classés soit comme des entreprises communes, soit comme des coentreprises, selon les droits et obligations contractuelles de chaque investisseur qui exerce un contrôle conjoint sur l'entreprise. Dans le cas d'une entreprise commune, une société comptabilise sa quote-part des actifs, des passifs, des produits et des charges de l'entreprise commune. Une participation dans une coentreprise est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence décrite dans IAS 28, Participations dans des entreprises associées et des coentreprises. Au 1er juillet 2013, l'adoption de la norme IFRS 11 n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société.

IFRS 10, États financiers consolidés

IFRS 10 remplace les directives sur le contrôle et la consolidation qui étaient énoncées dans IAS 27, États financiers consolidés et individuels, et SIC-12, Consolidation - Entités ad hoc. Aux termes d'IFRS 10, la consolidation d'une entité émettrice n'est requise que si l'investisseur détient le pouvoir sur l'entité émettrice, est exposé à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient. Des indications détaillées sont fournies sur l'application de la définition du contrôle. Sur le plan comptable, les exigences en matière de consolidation demeurent essentiellement les mêmes que selon IAS 27. La Société a examiné ses conclusions en matière de consolidation au 1er juillet 2013 et a établi que l'adoption de la norme IFRS 10 ne donnait lieu à aucune incidence sur la Société puisqu'elle ne détient aucune participation lui conférant le contrôle d'une autre entité.

**2- APPLICATION OF NEW AND REVISED IFRS****New and revised standards that are effective since July 1, 2013**

IFRS 13, Fair Value Measurement

The Company adopted IFRS 13 on July 1, 2013 on a prospective basis. The adoption of IFRS 13 did not require any adjustments to the valuation techniques used by the Company to measure fair value and did not result in any measurement adjustments at that date.

IFRS 12, Disclosure of Interests in Other Entities

The Company has adopted the amendments to IFRS 12 Effective on July 1, 2013. These amendments prolong existing disclosures and also introduce significant additional disclosure that address the nature of, and risks associated with, an entity's interests in other entities. These changes did not result in additional disclosures as the Company does not have an interest in a subsidiary, in partnerships and associated entities or in structured entities that are not controlled by the Company.

IFRS 11, Joint Arrangements

IFRS 11 replaces IAS 31, Interests in Joint Ventures, and requires joint arrangements to be classified either as a partnership or joint ventures depending on the contractual rights and obligations of each investor that jointly controls the arrangement. For a partnership, a Company recognizes its share of assets, liabilities, revenues and expenses of the joint operation. An investment in a joint venture is accounted for using the equity method as set out in IAS 28, Investments in Associates and Joint Ventures. On July 1st, 2013, the adoption of IFRS 11 did not affect the financial statements of the Company.

IFRS 10, Consolidated Financial Statements

IFRS 10 replaces the guidance on control and consolidation in IAS 27, Consolidated and Separate Financial Statements and SIC-12, Consolidation - Special Purpose Entities. IFRS 10 requires consolidation of an investee only if the investor possesses power over the investee, has exposure to variable returns from its involvement with the investee and has the ability to use its power over the investee to affect its returns. Detailed guidance is provided on applying the definition of control. The accounting requirements for consolidation have remained largely consistent with IAS 27. The Company assessed its consolidation conclusions on July 1st, 2013 and determined that the adoption of IFRS 10 did not result in any change for the Company since it holds no participation giving it the control of another entity.



**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**31 MARS 2015**

(non audité)

**2- APPLICATION DES IFRS NOUVELLES ET RÉVISÉES**  
 (suite)

**IFRS nouvelles et modifiées, en vigueur depuis le 1er juillet 2013 (suite)**

Modifications d'IFRS 7, Informations à fournir : compensation d'actifs financiers et de passifs financiers

Des informations qualitatives et quantitatives à fournir ont été ajoutées à IFRS 7 Instruments financiers : informations à fournir concernant les montants nets et bruts des instruments financiers comptabilisés a) qui sont composés dans l'état de la situation financière et b) faisant l'objet d'un accord de compensation globale exécutoire ou d'un accord similaire, même s'ils n'ont pas été compensés dans l'état de la situation financière. Les informations à fournir requises doivent être fournies de façon rétrospective. Ces amendements sont effectifs pour l'exercice financier ouvert à compter du 1er juillet 2013. L'analyse de la direction est que ces modifications n'ont pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la Société.

**IFRS nouvelles et révisées, publiées mais non encore entrées en vigueur**

IFRS 9, Instruments financiers

IFRS 9, publiée en novembre 2009, présente de nouvelles exigences de classement et d'évaluation des actifs financiers. IFRS 9, dans sa version modifiée en octobre 2010, inclut les exigences en matière de classement et d'évaluation des passifs financiers et de décomptabilisation. Lorsque IFRS 9 entrera en vigueur son application anticipée sera permise. La Société n'a pas débuté l'évaluation de l'incidence de l'adoption d'IFRS 9, mais elle s'attend à ce que cette incidence soit limitée.

Modifications d'IAS 32, Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers et informations à fournir connexes

Les modifications d'IAS 32 ne s'appliquent qu'aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2014 et exigent l'application rétrospective. La direction prévoit que l'adoption future des modifications d'IAS 32 n'aura aucune incidence significative pour la Société.

**3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**
**Déclaration de conformité**

Les présents états financiers intermédiaires de Mines Abcourt inc. ont été préparés conformément aux normes IFRS. Les méthodes comptables énoncées ci-dessous ont été appliquées d'une manière uniforme à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers intermédiaires, sauf indication contraire.

**Monnaie fonctionnelle**

La monnaie de présentation et la monnaie de l'ensemble des opérations de la Société est le dollar canadien, puisqu'il représente la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société exerce ses activités.

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS**  
**MARCH 31, 2015**

(unaudited)

**2- APPLICATION OF NEW AND REVISED IFRS**  
 (continued)

**New and revised standards that are effective since July 1, 2013 (continued)**

Amendments to IFRS 7, Disclosures - Offsetting Financial Statements and Financial Liabilities

Qualitative and quantitative disclosures have been added to IFRS 7 Financial Instruments: Disclosures relating to gross and net amounts of recognized financial instruments that are (a) set off in the statement of financial position and (b) subject to enforceable master netting arrangements and similar agreements, even if not set off in the statement of financial position. The required disclosures should be provided retrospectively. The amendments are effective for annual periods beginning on or after July 1st, 2013. Management's analysis is that these amendments did not have a material impact on the financial statements of the Company.

**New and revised IFRS issued but not yet effective**

IFRS 9, Financial Instruments

IFRS 9, issued in November 2009, introduces new requirements for the classification and measurement of financial assets. IFRS 9 was amended in October 2010 to include requirements for the classification and measurement of financial liabilities and for derecognition. When IFRS 9 will be effective, earlier application will be permitted. The Company has not yet started assessing the impact of adopting IFRS 9; however, it expects that this effect will be limited.

Amendments to IAS 32, Offsetting Financial Assets and Financial Liabilities and the related disclosures

The amendments to IAS 32 are not effective until annual periods beginning on or after January 1st, 2014, with retrospective application required. Management anticipates that future adoption of amendments to IAS 32 will have no significant impact for the Company.

**3 - SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES**
**Statements of compliance**

These interim financial statements of Abcourt Mines Inc. were prepared in accordance with IFRS. The accounting policies set out below have been applied consistently to all periods presented in these interim financial statements, unless otherwise indicated.

**Functional Currency**

The reporting currency and the currency of all operations of the Company is the Canadian dollar, since it represents the currency of the primary economic environment in which the Company operates.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**31 MARS 2015**

(non audité)

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS**  
**MARCH 31, 2015**

(unaudited)

**3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****3 - SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)****Conversion de devises**

Les états financiers de la Société sont présentés en devises canadiennes, ce qui correspond à la devise fonctionnelle. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours de change en vigueur au moment où elles sont effectuées. À chaque arrêté des comptes, les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis aux cours de clôture. Les différences de change qui résultent des opérations sont inscrites au compte de résultat de la période. Les différences de change liées à des opérations d'exploitation sont enregistrées dans les résultats de la période; les différences de change liées à des opérations de financement sont comptabilisées en résultat ou en capitaux propres.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La Société présente dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie l'encaisse et les dépôts à terme ayant une échéance initiale égale ou inférieure à trois mois à compter de la date d'acquisition et les dépôts à terme rachetables en tout temps.

**Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédit de droits miniers**

La Société a droit à un crédit d'impôt relatif aux ressources de 28 % sur les dépenses de prospection et d'évaluation admissibles engagées dans la province de Québec. De plus, la Société a droit à un crédit de droits miniers équivalent à 16 % de 50 % des dépenses de prospection et d'évaluation admissibles, déduction faite du crédit d'impôt relatif aux ressources. Ces montants sont comptabilisés en fonction des estimations de la direction et à condition que la Société soit raisonnablement assurée qu'ils seront encaissés. À ce moment, le crédit d'impôt relatif aux ressources et le crédit de droits miniers sont comptabilisés en réduction des frais de prospection et d'évaluation.

**Stocks de lingots d'or et d'argent**

Les stocks de lingots d'or et d'argent sont comptabilisés à la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Le prix de vente des métaux correspond au cours du prix de l'or et de l'argent sur les marchés financiers au 31 mars 2015. Ce sont des produits en transit, en raffinage ou en dépôt à la Monnaie Royale Canadienne et en attente d'être vendus au 31 mars 2015.

**Fonds réservés à la prospection et à l'évaluation**

Les fonds réservés à la prospection et à l'évaluation représentent le produit de financements accreditifs non dépensés. Selon les restrictions imposées sur ces sources de financement, la Société doit consacrer les fonds à la prospection et à l'évaluation de propriétés minières. Au 31 mars 2015, la Société avait une somme de 472 702 \$ à dépenser en frais de prospection et d'évaluation.

**Currency Conversion**

The financial statements of the Company are reported in Canadian currency, which is the functional currency. Transactions in foreign currencies are translated at the exchange rates prevailing at the time they are made. At each closing date, assets and liabilities denominated in foreign currencies are converted at closing. Exchange differences resulting from transactions are recorded in the income statement for the period. Exchange differences relating to operating activities are recorded in earnings for the period; exchange differences related to financing transactions are recognized in loss or in equity.

**Cash and Cash Equivalents**

The Company presents cash and term deposits with original maturities of three months or less from acquisition date and term deposits redeemable in any time in cash and cash equivalents.

**Tax Credit Related to Resources and Mining Duties Credit**

The Company is entitled to a tax credit related to resources of 28% on eligible exploration and evaluation expenses incurred in the province of Quebec. In addition, the Company is entitled to a mining duties credit equal to 16% of 50% of eligible exploration and evaluation expenditures, reduced of tax credit related to resources. These amounts are based on estimates made by management and provided that the Company is reasonably certain that they will be received. At that time, tax credit related to resources and mining duties credit are recorded as a reduction of exploration and evaluation expenses.

**Gold and Silver Ingots in Inventory**

Gold and silver inventories are recorded at net realizable value. Net realizable value is the estimated selling price in the ordinary course of business less any applicable estimated selling expenses. The selling price of metals is the price of gold and silver on the financial market as at March 31, 2015. These products are in transit, being refined or on deposit at the Royal Canadian Mint, waiting to be sold as of March 31, 2015.

**Funds Reserved for Exploration and Evaluation**

Funds reserved for exploration and evaluation represent proceeds from flow-through financings not yet spent on exploration and evaluation. The Company must use these funds for mining exploration and evaluation activities in accordance with restrictions imposed by those financings. As at March 31, 2015 the Company had \$472,702 funds reserved for exploration and evaluation.

(non audité)

(unaudited)

**3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****3 - SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)****Actifs de prospection et d'évaluation**

Les dépenses engagées avant que l'entité n'ait obtenu les droits légaux de prospecter une zone spécifique sont comptabilisées en charge. Les dépenses liées au développement des ressources minérales ne sont pas comptabilisées en tant qu'actifs de prospection et d'évaluation. Les dépenses liées au développement sont inscrites à l'actif seulement après que la faisabilité technique et la viabilité commerciale d'une zone spécifique aient été démontrées et lorsque les critères de comptabilisation d'IAS 16 Immobilisations corporelles ou d'IAS 38 Immobilisations incorporelles sont satisfaits.

Tous les coûts associés à l'acquisition de biens et aux activités de prospection et d'évaluation sont capitalisés aux actifs de prospection et d'évaluation. Les coûts capitalisés sont limités aux coûts reliés aux acquisitions et aux activités de prospection et d'évaluation pouvant être associés à la découverte de ressources minérales spécifiques, ce qui exclut les coûts liés à la production (frais d'extraction), et les frais d'administration et autres coûts indirects similaires. Les dépenses de prospection et d'évaluation sont capitalisées lorsqu'elles satisfont à tous les critères suivants :

- elles sont destinées à être utilisées pour la production de minerai ;
- les propriétés ont été acquises et les dépenses ont été engagées en vue d'une utilisation durable; et
- elles ne sont pas destinées à être vendues dans le cours normal des affaires.

Les coûts reliés à l'acquisition des propriétés minières et aux dépenses de prospection et d'évaluation sont capitalisés par propriété jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les coûts capitalisés aux actifs de prospection et d'évaluation sont reclassés à titre d'actifs miniers en développement et ils sont amortis dès qu'il est établi que l'actif a atteint la phase de production. Les actifs de prospection et d'évaluation sont soumis à un test de dépréciation avant le reclassement, et toute perte de valeur est alors comptabilisée. La vente de lingots d'or et d'argent a été comptabilisée en diminution des frais de prospection et d'évaluation « Elder ».

La Société revoit périodiquement les faits et circonstances indiqués à la norme IFRS 6 indiquant la nécessité de soumettre les actifs de prospection et d'évaluation à des tests de dépréciation. Lorsque les faits et circonstances suggèrent que la valeur comptable d'un actif de prospection et d'évaluation peut excéder sa valeur recouvrable, l'actif est soumis à un test de dépréciation. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité de l'actif (valeur actuelle des flux de trésorerie attendus).

**Exploration and Evaluation Assets**

Expenditures incurred before the entity has obtained the legal rights to explore a specific area are recognized as expenses. Expenditures related to the development of mineral resources are not recognized as exploration and evaluation assets. Expenditures related to the development are accounted as an asset only when the technical feasibility and commercial viability of a specific area are demonstrated and when recognition criteria of IAS 16 Property, Plant and Equipment or IAS 38 Intangible Assets are fulfilled.

All costs associated with property acquisition and exploration and evaluation activities are capitalized as exploration and evaluation assets. Costs that are capitalized are limited to costs related to acquisition and exploration and evaluation activities that can be associated with the discovery of specific mineral resources, and do not include costs related to production (extraction costs), and administrative expenses and other general indirect costs. Exploration and evaluation expenditures are capitalized when the following criteria are satisfied:

- they are held for use in the production of mineral resources;
- the properties have been acquired and expenses have been incurred with the intention of being used on a continuing basis; and
- they are not intended for sale in the ordinary course of business.

Costs related to the acquisition of mining properties and to exploration and evaluation expenditures are capitalized by property until the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrable. When the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrated, exploration and evaluation assets are reclassified as mining assets under development and are amortized once it is established that the asset has reached its production stage. Exploration and evaluation assets are assessed for impairment before reclassification, and any impairment loss is recognized. Sales of ingots of gold and silver are recorded as a reduction of the "Elder" exploration and evaluation expenses.

The Company reconsiders periodically facts and circumstances in IFRS 6 that require testing exploration and evaluation assets for impairment. When facts and circumstances suggest that the carrying amount of exploration and evaluation assets may exceed its recoverable amount, the asset is tested for impairment. The recoverable amount is the higher of fair value less costs for sale and value in use of the asset (present value of the future cash flows expected).

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
31 MARS 2015NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS  
MARCH 31, 2015

(non audité)

(unaudited)

## 3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

## 3 - SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

**Actifs de prospection et d'évaluation (suite)**

Lorsque la valeur recouvrable d'un actif de prospection et d'évaluation est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa valeur recouvrable par la comptabilisation d'une perte de valeur. La valeur comptable des actifs de prospection et d'évaluation ne représente pas nécessairement la valeur présente ou future.

Une perte de valeur comptabilisée au cours de périodes antérieures pour un actif de prospection et d'évaluation et pour un actif minier en développement est reprise s'il y a eu une augmentation du potentiel de service estimé de l'actif, résultant soit de son utilisation, soit de sa vente, depuis la date à laquelle une perte de valeur a été comptabilisée pour la dernière fois pour cet actif. Si tel est le cas, la valeur comptable de l'actif est augmentée à hauteur de sa valeur recouvrable, sans être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette des amortissements) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours d'exercices antérieurs.

**Dépréciation d'actifs à long terme**

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité (valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus). Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède la valeur recouvrable. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable.

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût historique diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût historique inclut les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les coûts subséquents sont inclus dans la valeur de l'actif ou reconnus comme un actif distinct, selon le plus approprié, seulement lorsqu'il est plus probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif profiteront à la Société et que le coût peut être mesuré de manière fiable.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon la méthode dégressive et selon les taux indiqués ci-après :

Véhicule	30 %
Mobilier et équipement	20 %

**Exploration and Evaluation Assets (continued)**

When the recoverable amount of an exploration and evaluation asset is less than the carrying amount, the carrying amount of the asset is reduced to its recoverable amount by recording an impairment loss. The carrying amount of exploration and evaluation assets do not necessarily represents present-time or future value.

The prior years recognized impairment for exploration and evaluation asset and for mining assets under development is reversed if there is an increase of the economic potential of asset, resulting from its use or sale since the last time an impairment has been recorded for this asset. If any, the carrying value of this asset is increased up to its recoverable amount, without being higher than it would have been recorded (net of amortization) like if the impairment had never been recognized for this asset in the prior years.

**Impairment of Long-lived Assets**

Long-lived assets are tested for recoverability whenever events or changes in circumstances indicate that their carrying amount may not be recoverable. The recoverable amount is the higher of its fair value less costs to sell and its value in use (present value of the future cash flows expected). An impairment loss is recognized when their carrying value exceeds the recoverable amount. The amount of the impairment loss is determined as the excess of the carrying value of the asset over its recoverable amount.

**Property, plant and Equipment**

Property, plant and Equipment are accounted for at historical cost less accumulated amortization and accumulated impairment losses. Historical cost includes expenditures that are directly attributable to the acquisition of the asset. Subsequent costs are included in the asset's carrying amount or recognized as a separate asset, as appropriate, only when it is probable that future economic benefits associated with the item will flow to the company and the cost can be measured reliably.

Amortization of Property, plant and equipment is calculated using the declining method and at the following rates:

Vehicle	30%
Equipment and furniture	20%

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
31 MARS 2015NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS  
MARCH 31, 2015

(non audité)

(unaudited)

## 3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

## 3 - SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

**Immobilisations corporelles (suite)**

L'équipement de traitement, l'usine de traitement d'eau et le parc à résidus ne sont pas amortis puisqu'ils ne sont pas prêts à être en service.

Les gains et les pertes découlant de la cession d'une immobilisation sont déterminés en comparant le produit net tiré de la cession à la valeur comptable nette de l'actif et sont inclus à l'état de la perte nette et de la perte globale.

**Instruments financiers**

Les actifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement parmi les catégories suivantes : placements détenus jusqu'à leur échéance, disponibles à la vente, prêts et créances et à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVBRN ») et autres passifs. Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Société. La comptabilisation à la date de transaction est utilisée.

**Placements détenus jusqu'à leur échéance**

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, que la direction de la Société a l'intention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Après la comptabilisation initiale, les placements détenus jusqu'à leur échéance sont évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur. La Société n'a aucun actif financier désigné comme placement détenu jusqu'à leur échéance.

**Disponibles à la vente**

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente, ou qui ne sont pas classés dans les prêts et créances, dans les placements détenus jusqu'à leur échéance ni dans les actifs à la JVBRN. Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur, les gains et les pertes non réalisés étant inclus dans les autres éléments de la perte globale jusqu'à ce qu'ils soient réalisés, moment où le gain ou la perte cumulé est transféré dans le résultat net. La Société n'a aucun actif financier désigné comme étant disponible à la vente.

**Prêts et créances**

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif et ne sont pas détenus à des fins de transaction ni disponibles à la vente. Ces actifs sont initialement comptabilisés à la juste valeur, et ensuite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les dépôts à terme, le dépôt à terme réservé à la prospection et à l'évaluation et les autres débiteurs sont classés comme prêts et créances.

**Property, plant and Equipment (continued)**

The mill, the water treatment plant and tailings pond are not amortized because they are not available for use.

Gains or losses on disposal of property, plant and equipment are determined by comparing the net proceed with the net carrying amount of the asset and are included in the statement of net loss and comprehensive loss.

**Financial Instruments**

Financial assets are initially recognized at fair value and their subsequent measurement is dependent on their classification in the following categories: held-to-maturity investments, available-for-sale, loans and receivables and at fair value through profit or loss ("FVTPL") and other liabilities. Their classification depends on the purpose, for which the financial instruments were acquired or issued, their characteristics and the Company's designation of such instruments. Transaction date accounting is used.

**Held-to-maturity investments**

Held-to-maturity investments are non-derivative financial assets with fixed or determinable payments and fixed maturities that the Company's management has the intention and ability to hold to maturity. After initial recognition, held-to-maturity investments are measured at amortized cost using the effective interest method, less impairment loss. The Company has no held-to-maturity investment.

**Available-for-sale**

Available-for-sale financial assets are non-derivative financial assets that are designated as available-for-sale, or that are not classified as loans and receivables, held-to-maturity or at FVTPL. Available-for-sale financial assets are carried at fair value with unrealized gains and losses included in accumulated other comprehensive loss until realized; the cumulative gain or loss is then transferred to profit or loss statement. The Company has no available-for-sale investment.

**Loans and receivables**

Loans and receivables are non-derivative financial assets with fixed or determinable payments that are not quoted in an active market and are not held for trading purposes or available for sale. These assets are initially recognized at fair value and subsequently measured at amortized cost using the effective interest method. Cash and cash equivalents, term deposits, term deposit reserved for exploration and evaluation and other receivables are classified as loans and receivables.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**31 MARS 2015**

(non audité)

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS**  
**MARCH 31, 2015**

(unaudited)

**3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****3 - SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)****Instruments financiers (suite)**

## Actifs financiers à la JVBRN

Les actifs financiers désignés comme étant à la JVBRN comprennent les actifs financiers détenus par la Société à des fins de prise de bénéfices à court terme, les dérivés qui ne se trouvent pas dans une relation de couverture admissible ainsi que les actifs volontairement classés dans cette catégorie, sous réserve de la satisfaction de certains critères. Ces actifs financiers sont évalués à la juste valeur, et tout profit ou toute perte qui en résulte est comptabilisé en résultat net. La Société n'a aucun actif financier à la JVBRN.

## Autres passifs

Les autres passifs sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée des coûts de transaction directement imputables. Ils sont ensuite évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comprennent tous les passifs financiers autres que les instruments dérivés. Le découvert bancaire et les créditeurs et charges à payer sont classés comme autres passifs.

## Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers à la JVBRN sont passés en charge au moment où ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux actifs financiers disponibles à la vente, aux placements détenus jusqu'à leur échéance et aux prêts et créances sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif et les coûts de transaction liés aux autres passifs sont comptabilisés en diminution de la valeur comptable du passif. Ils sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

## Méthode du taux d'intérêt effectif

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un actif ou d'un passif financier et d'affectation des produits d'intérêts ou des charges d'intérêts au cours de la période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les flux de trésorerie futurs estimatifs (y compris les coûts de transaction) sur la durée de vie prévue de l'actif ou du passif financier ou, si cela est approprié, sur une période plus courte.

**Financial Instruments (continued)**

## Financial asset at FVTPL

Financial assets at FVTPL include financial assets held by the Company for short-term profit, derivatives not in a qualifying hedging relationship and assets voluntarily classified in this category, subject to meeting specified criteria. These assets are measured at fair value, with any resulting gain or loss recognized in the profit or loss statement. The Company has no financial asset classified as FVTPL.

## Other liabilities

Other liabilities are initially recognized at fair value less transaction costs directly attributable. Thereafter, they are measured at amortized cost using the effective interest method and other liabilities and include all financial liabilities, other than derivative instruments. Bank overdraft and accounts payable and accrued liabilities are classified as other liabilities.

## Transaction costs

Transaction costs related to financial asset at FVTPL are recognized as expenses as incurred. Transaction costs related to available-for-sale financial assets, to held-to-maturity investment and to loans and receivables are added to the carrying value of the asset and transaction costs related to other liabilities are netted against the carrying value of liability. They are then recognized over the expected life of the instrument using the effective interest method.

## Effective interest method

The effective interest method is a method of calculating the amortized cost of a financial asset/liability and of allocating interest income/expense over the relevant period. The effective interest rate is the rate that exactly discounts estimated future cash flows (including transaction costs) through the expected life of the financial asset or liability, or, if appropriate, a shorter period.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**31 MARS 2015**

(non audité)

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS**  
**MARCH 31, 2015**

(unaudited)

**3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****3 - SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)****Provisions liées à la restauration de sites miniers**

La Société doit se conformer aux lois et règlements environnementaux promulgués par les autorités fédérales et provinciales. À la date de présentation de l'information financière, la direction estime que la Société exerce ses activités en conformité avec les lois et règlements présentement en vigueur. Afin de tenir compte des mouvements de trésorerie estimatifs nécessaires pour régler les obligations découlant des plans de fermeture acceptables en matière de protection de l'environnement (tels le démantèlement et la démolition d'infrastructures, le retrait des matières résiduelles et la remise en état des lieux), des provisions sont enregistrées dans l'exercice financier où l'obligation actuelle de restauration de sites miniers existe et qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que l'obligation peut être estimée de manière fiable. Ces provisions sont établies en fonction de la meilleure estimation des coûts futurs, basée sur les informations disponibles en date de l'état de la situation financière.

Les coûts futurs sont actualisés en utilisant un taux d'actualisation avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif. Lors de l'établissement de la provision, un actif correspondant est comptabilisé dans l'actif minier en question.

La provision est revue annuellement afin de refléter la variation des sorties estimées de ressources suite aux changements au niveau des obligations ou de la législation, la variation du taux d'actualisation courant fondé sur le marché ou l'augmentation qui reflète le passage du temps. La désactualisation du passif à sa juste valeur en raison de l'écoulement du temps est imputée aux résultats, tandis que les changements découlant des révisions apportées à la date ou au montant de l'estimation initiale des flux de trésorerie non actualisés sont comptabilisés à titre de composante de la valeur comptable de l'actif à long terme connexe. Les frais liés à la restauration de sites miniers sont comptabilisés en réduction de la provision lorsqu'ils sont engagés. La direction de la Société a déterminé que la provision pour la restauration du site minier Elder se chiffre à 0 \$ au 31 mars 2015 (229 678 \$ au 30 juin 2014). Aucune autre provision n'est nécessaire en relation avec les autres propriétés de la Société.

**Rémunération et paiements fondés sur des actions**

La Société comptabilise la charge de rémunération à base d'actions sur la période d'acquisition des droits aux options d'achat d'actions. Les options d'achat d'actions octroyées aux employés et aux administrateurs et le coût des services reçus en contrepartie sont évalués et constatés sur la base de la juste valeur en utilisant le modèle d'évaluation d'options Black-Scholes.

**Decommissioning Provisions for Mining Sites**

The Company is subject to environmental laws and regulations enacted by federal and provincial authorities. As of the reporting date, management believes that the Company's operations are in compliance with current laws and regulations. To take into account the estimated cash flows required to settle its obligations arising from environmentally acceptable closure plans (such as dismantling and demolition of infrastructures, removal of residual matter and site restoration), provisions are recognized in the year, when the Company has an actual restoration mining sites obligation and it is likely that an outflow will be required in settlement of the obligation and the obligation is reasonably determinable. These provisions are determined on the basis of the best estimates of future costs, based on information available on the reporting date.

Future costs are discounted using pre-tax rates that reflect current market assessments of the time value of money and the risks specific to the liability. A corresponding asset is recognized in the related mining asset when establishing the provision.

The provision is reviewed annually to reflect changes in the estimated outflow of resources as a result of changes in obligations or legislation, changes in the current market-based discount rate or an increase that reflects the passage of time. The accretion of the liability to its fair value as a result of the passage of time is charged to earnings while changes resulting from the revisions to either the timing or the amount of the original estimate of the undiscounted cash flows are accounted for as part of the carrying amount of the related long-lived asset. Costs of restoration of mining sites are deducted from the provision when incurred. The management of the Company determined that decommissioning provisions for Elder mining site are amounting to \$0 as at March 31, 2015 (\$229,678 as at June 30, 2014). No other provision is needed in relation with the other properties of the Company.

**Share-based Compensation**

The Company accounts for stock-based compensation over the vesting period of the rights to stock options. Share purchase options granted to employees and directors and the cost of services received are evaluated and recognized on fair value basis using the Black-Scholes option pricing model.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
31 MARS 2015NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS  
MARCH 31, 2015

(non audité)

(unaudited)

**3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****3 - SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)****Rémunération et paiements fondés sur des actions**

Transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en instruments de capitaux propres

Pour les transactions avec les parties autres que des membres du personnel, la Société évalue les biens ou les services reçus et l'augmentation de capitaux propres qui en est la contrepartie, directement, à la juste valeur des biens ou services reçus, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Lorsque la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle évalue la valeur et l'augmentation des capitaux propres qui en est la contrepartie, indirectement, par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

**Actions accréditatives**

La Société considère qu'une émission d'actions accréditatives constitue en substance une émission d'actions ordinaires et la vente d'un droit à des déductions fiscales. La vente du droit aux déductions fiscales est évaluée au moyen de la méthode des valeurs résiduelles. Au moment où les actions accréditatives sont émises, la vente de déductions fiscales est différée et présentée comme autre passif dans l'état de la situation financière. Lorsque les dépenses admissibles sont engagées (dans la mesure où il y a l'intention d'y renoncer), la vente de déductions fiscales est comptabilisée en résultat comme une réduction des impôts différés et un passif d'impôt différé est comptabilisé pour les écarts temporaires imposables qui proviennent de la différence entre la valeur comptable des dépenses admissibles capitalisées à titre d'actif dans l'état de la situation financière et la valeur fiscale de ces dépenses.

**Bons de souscription**

Dans le cadre de financements, la Société peut octroyer des bons de souscription. Un bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à une action à un prix fixe lors de l'octroi pendant une période de temps donnée. Les produits des émissions d'unités sont répartis aux actions et aux bons de souscription au moyen de la méthode des justes valeurs relatives. La Société utilise le modèle d'évaluation Black-Scholes pour calculer la juste valeur des bons de souscription émis.

**Frais d'émission d'actions**

Les frais d'émission d'actions sont comptabilisés en augmentation du déficit de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

**Perte de base par action et diluée**

La perte de base par action est calculée selon la moyenne pondérée des actions en circulation durant l'exercice. La perte par action diluée, qui est calculée selon la méthode du rachat d'actions, est égale à la perte de base par action en raison de l'effet anti-dilutif des options d'achat d'actions et des bons de souscription.

**Share-based Compensation**

Equity-settled Share-based Compensation Transactions

For transactions with parties other than employees, the Company measures the goods or services received, and the corresponding increase in equity, directly, at the fair value of the goods or services received, unless that fair value cannot be estimated reliably. When the Company cannot estimate reliably the fair value of the goods or services received, it measures their value, and the corresponding increase in equity, indirectly, by reference to the fair value of the equity instruments granted.

**Flow-through Shares**

The Company considers that the issue of flow-through shares is in substance an issue of common shares and the sale of tax deductions. The sale of tax deductions is measured using the residual method. At the time the flow-through shares are issued, the sale of tax deductions is deferred and presented as other liability in the statement of financial position. When eligible expenditures are incurred (as long as there is the intention to renounce them), the sale of tax deductions is recognized in the income statement as a reduction of deferred tax expense and a deferred tax liability is recognized for the taxable temporary difference that arises from the difference between the carrying amount of eligible expenditures capitalized as an asset in the statement of financial position and its tax base.

**Warrants**

In connection with financings, the Company may grant warrants. A warrant entitles its holder to purchase one share at a price determined at grant for a certain period of time. Proceeds from the sale of units are allocated between shares and warrants issued using the relative fair value method. The Company uses the Black-Scholes pricing model to determine the fair value of warrants issued.

**Share Issuance Expenses**

Share issuance expenses are recorded as an increase of the deficit in the year in which they are incurred.

**Basic and Diluted Loss per Share**

The basic loss per share is calculated using the weighted average of shares outstanding during the year. The diluted loss per share, which is calculated with the treasury method, is equal to the basic loss per share due to the anti-dilutive effect of share purchase options and warrants.



**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**31 MARS 2015**

(non audité)

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS**  
**MARCH 31, 2015**

(unaudited)

**3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****3 - SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)****Constatation des revenus**

Les opérations de placement sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice et les revenus d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice.

Les produits générés par la vente d'or et d'argent du projet Elder sont considérés comme étant des produits directement attribuables à la mise en valeur du projet et ils sont comptabilisés en réduction des frais de prospection et d'évaluation du projet Elder. Les produits sont comptabilisés lorsque la Société a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété des métaux, que le montant des produits peut être évalué de façon fiable et qu'il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à la Société.

**Conventions d'option sur des propriétés minières**

Les options sur des intérêts dans des propriétés minières acquises par la Société sont comptabilisées à la valeur de la considération monétaire déboursée, y compris tout autre avantage économique cédé, mais excluant l'engagement de dépenses futures. Puisque l'engagement des dépenses futures ne répond pas à la définition d'un passif, il n'est pas comptabilisé. Les dépenses sont comptabilisées uniquement lorsqu'elles sont engagées par la Société.

Lorsque la Société cède des intérêts dans ses propriétés minières, elle utilise la valeur comptable de la propriété avant la vente de l'option comme valeur comptable de la portion de la propriété conservée, et crédite toute considération monétaire reçue ainsi que la juste valeur d'autres actifs financiers à l'encontre de la valeur comptable de cette portion (avec tout excédent comptabilisé comme un gain en résultat net).

**Redevances sur les produits nets de fonderie**

Les redevances sur les produits nets de fonderie ne sont généralement pas comptabilisées au moment de l'acquisition d'une propriété minière puisqu'elles sont considérées comme étant un passif éventuel. Les redevances ne sont comptabilisées que lorsqu'elles sont probables et qu'elles peuvent être évaluées avec une fiabilité suffisante. Des redevances sont payables sur le projet minier Elder (voir notes 7 et 16).

**Impôts sur le résultat et impôts différés**

Un impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et les montants utilisés à des fins fiscales à l'exception d'un impôt différé généré par la comptabilisation initiale d'un goodwill ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat imposable.

**Revenue Recognition**

Investment transactions are accounted for using the accrual basis and interest income is accrued based on the number of days the investment is held during the year.

Revenue from the sale of gold and silver of Elder project are considered to be directly attributable to the development of the project and are recorded as a reduction of exploration and evaluation expenses of Elder project. Revenue is recognized when the Company has transferred to the buyer the significant risks and rewards incidental to ownership of the metals, the amount of revenue can be measured reliably and it is probable that the economic benefits associated with the transaction will flow to the Company.

**Mining Properties Option Agreements**

Options on interests in mining properties acquired by the Company are recorded at the value of the consideration paid, including other benefit given up but excluding the commitment for future expenditures. Commitment for future expenditures does not meet the definition of a liability and thus are not accounted for. Expenditures are accounted for only when incurred by the Company.

When the Company sells interests in a mining property, it uses the carrying amount of the property before the sale of the option as the carrying amount for the portion of the property retained, and credits any cash consideration received and also fair value of other financial assets against the carrying of this portion (any excess is recognized as a gain in the profit or loss statement).

**NSR Royalties**

The NSR royalties are generally not accounted for when acquiring the mining property since they are deemed to be a contingent liability. Royalties are only accounted for when probable and can be measured with sufficient reliability. Royalties are payable on Elder mining project (see Notes 7 and 16).

**Income Taxes and Deferred Taxes**

Deferred tax is recognized in respect of temporary differences between the carrying amounts of assets and liabilities and the amounts used for taxation purposes except when deferred income results from an initial recognition of goodwill or from initial recognition of assets or liabilities in a transaction that is not a business combination and that affects neither accounting nor taxable profit or loss at the time of the transaction.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
31 MARS 2015NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS  
MARCH 31, 2015

(non audité)

(unaudited)

## 3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

## 3 - SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

**Impôts sur le résultat et impôts différés (suite)**

L'impôt différé est évalué selon les taux d'impôt dont on attend l'application aux différences temporelles lorsque celles-ci s'inverseront, en fonction des lois adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture de présentation de l'information financière et qui, selon ce qu'il est à prévoir, s'appliqueront au résultat imposable des exercices au cours desquels ces écarts temporels sont censés être recouverts ou réglés. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts différés est constatée dans le résultat de l'exercice qui comprend la date d'entrée en vigueur de la modification. La Société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts différés si, selon les renseignements disponibles, il est probable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts différés ne sera pas matérialisée.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé au titre des pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ainsi qu'au titre des différences temporelles déductibles, dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfiques imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société réévalue les actifs d'impôts différés non comptabilisés. Le cas échéant, la Société comptabilise un actif d'impôt différé qui ne l'avait pas été antérieurement dans la mesure où il est devenu probable qu'un bénéfice imposable futur permettra de recouvrer l'actif d'impôts différés.

**Informations sectorielles**

La Société exerce actuellement ses activités dans un seul secteur, soit l'acquisition, l'exploration et la mise en valeur de propriétés minières. Toutes les activités de la Société sont menées au Canada.

**Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs**

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

**Income Taxes and Deferred Taxes (continued)**

Deferred tax is measured at the tax rates that are expected to be applied to temporary differences when they will reverse, based on the laws that have been enacted or substantively enacted by the end of the reporting year and which, expected to apply to taxable income in the years during which those temporary differences are expected to be recovered or settled. The effect on deferred tax assets and liabilities of a change in tax rates is recognized in income or loss in the year that includes the enactment date. The Company establishes a valuation allowance against deferred income tax assets if, based on available information, it is probable that some or all of the deferred tax assets will not be realized.

A deferred tax asset is recognized for unused tax losses and deductible temporary differences, to the extent that it is probable that future taxable profits will be available against which they can be used. At the end of each reporting period of financial information, the Company reassesses the tax deferred asset not recognized. Where appropriate, the Company records a tax deferred asset that had not been recorded previously to the extent it has become probable that future taxable profits will recover the tax deferred asset.

**Segment disclosures**

The Company currently operates in a single segment: the acquisition, exploration and development of mining properties. All of the Company's activities are conducted in Canada.

**Significant Accounting Judgments, Estimates and Assumptions**

The preparation of financial statements in accordance with IFRS requires management to use good judgment and to make estimates and assumptions that affect the application of accounting policies as well as the carrying amount of assets, liabilities, revenues and expenses. Actual results may differ from those estimates.

The estimates and underlying assumptions are reviewed regularly. Any revision of accounting estimates is recognized in the period during which the estimate is revised and in future periods affected by these revisions.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
31 MARS 2015NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS  
MARCH 31, 2015

(non audité)

(unaudited)

## 3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

## 3 - SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

**Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs (suite)****Significant Accounting Judgments, Estimates and Assumptions (continued)***Sources d'incertitude relative aux estimations**Key source of uncertainty for estimations*

## a) Dépréciation d'actifs de prospection et d'évaluation

## a) Impairment of exploration and evaluation assets

Les actifs de prospection et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation lorsque les faits et circonstances suggèrent que leur valeur comptable peut excéder leur valeur recouvrable. Lorsque les faits et les circonstances suggèrent que la valeur comptable excède la valeur recouvrable, la Société doit évaluer, présenter et fournir des informations sur toute perte de valeur qui pourrait en résulter. Les indices de dépréciation de même que l'évaluation de la valeur recouvrable des actifs de prospection et d'évaluation nécessitent une part significative de jugement. La direction prend en compte divers facteurs, notamment, sans s'y limiter, les ressources financières et humaines disponibles, les budgets d'exploration prévus, l'importance et les résultats des travaux antérieurement effectués, les tendances de l'industrie et de l'économie et le prix des substances minérales.

Exploration and evaluation assets shall be assessed for impairment when facts and circumstances suggest that their carrying amount may exceed recoverable amount. When facts and circumstances suggest that the carrying amount exceeds the recoverable amount, the Company shall measure, present and disclose any resulting impairment loss. Indications of impairment as well as the evaluation of recoverable amount of exploration and evaluation assets require significant judgment. Management considers various factors including, but are not limited to, financial and human resources available, exploration budgets planned, importance and results of exploration work done previously, industry and economic trends and price of minerals.

À la suite des analyses effectuées au cours de l'exercice 2015, aucune dépréciation ne fut comptabilisée.

Based on analyses performed during the year 2015, no impairment was recognized.

## b) Évaluation du crédit d'impôt relatif aux ressources et du crédit de droits miniers

## b) Valuation of credit related to resources and mining duties credit

Les crédits d'impôt relatif aux ressources et les crédits de droits miniers pour la période courante et les périodes antérieures sont évalués au montant qu'il est prévu de recevoir des autorités fiscales en utilisant les taux d'imposition et la législation en matière de fiscalité qui sont en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Des incertitudes existent en ce qui a trait à l'interprétation de la réglementation fiscale, de telle sorte que certaines dépenses pourraient être refusées par les autorités fiscales dans le calcul des crédits, ainsi que sur le montant et le moment du remboursement.

Credit related to resources and mining duties credit for the current and prior periods are measured at the amount expected to be recovered from the taxation authorities using the tax rates and tax laws that have been enacted or substantively enacted at the statement of financial position date. Uncertainties exist with respect to the interpretation of tax regulations for which certain expenditures could be disallowed by the taxation authorities in the calculation of credits, and the amount and timing of their reimbursement.

Le calcul de ces crédits implique nécessairement un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation et qu'un paiement aient été reçus des autorités fiscales dont ils relèvent. Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues pourraient nécessiter des ajustements aux crédits d'impôt relatifs aux ressources et aux crédits de droits miniers, aux actifs de prospection et d'évaluation et aux charges d'impôt sur le résultat lors d'exercices futurs.

The calculation of the Company's credits necessarily involves a degree of estimation and judgment in respect of certain items whose tax treatment cannot be determined with certainty until notice of assessments and payments have been received from the relevant taxation authority. Differences arising between the actual results following final resolution of some of these items and the assumptions made could necessitate adjustments to tax credits related to resources, to mining duties credits, to exploration and evaluation assets and to income tax expenses in future periods.

Les montants comptabilisés dans les états financiers sont basés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction de la Société tel que décrit ci-dessus. Toutefois, l'incertitude inhérente quant à l'issue finale de ces éléments signifie que la résolution éventuelle pourrait différer des estimations comptables et ainsi avoir une incidence sur la situation financière de la Société et ses flux de trésorerie.

The amounts recognized in the financial statements are derived from the Company's best estimation and management's judgment as described above. However, the inherent uncertainty regarding the outcome of these items means that eventual resolution could differ from the accounting estimates and therefore have an impact on the Company's financial position and its cash flows.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**31 MARS 2015**

(non audité)

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS**  
**MARCH 31, 2015**

(unaudited)

**3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****3 - SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)****Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs (suite)**

## c) Rémunération et paiements fondés sur des actions

La juste valeur d'une option d'achat d'actions octroyée aux membres du personnel est établie au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes qui prend en compte le prix d'exercice et la durée prévue de l'option, le cours actuel de l'action sous-jacente, sa volatilité prévue, les dividendes prévus sur l'action et le taux courant d'intérêt sans risque pour la durée prévue de l'option. Les données d'entrées pour le calcul de la juste valeur comportent des estimations visant à aboutir à une approximation qui serait probablement reflétée dans un cours ou dans un prix d'échange négocié de l'option.

*Jugements critiques dans l'application des méthodes comptables*

## a) Provisions liées à la restauration de sites miniers

La Société évalue annuellement ses provisions liées à la restauration de sites miniers. D'importantes estimations et hypothèses sont faites pour déterminer ces obligations puisque plusieurs facteurs ont une incidence sur le montant qui sera finalement payable. Ces facteurs incluent des estimations sur l'étendue et le coût des activités de restauration, les changements législatifs, les impacts environnementaux connus, l'efficacité des mesures de réparation et de restauration et les changements du taux d'actualisation. Ces incertitudes peuvent entraîner des écarts entre les charges réelles et les montants provisionnés.

En date de l'état de la situation financière, les provisions liées à la restauration de sites miniers représentent la meilleure estimation de la direction de la charge nécessaire à l'extinction des obligations actuelles. La direction de la Société a utilisé les estimations incluses dans le « Preliminary Economic Assessment » sur le projet Elder préparé par la firme « Roche Limitée, Groupe Conseil ».

## b) Date de début de la production commerciale

La Société évalue le degré d'avancement de la mine Elder pour déterminer le moment où celle-ci deviendra en production commerciale. La Société utilise son jugement et considère un ensemble de critères pour déterminer si la mine est en production commerciale entraînant le reclassement des dépenses capitalisées vers l'actif Mine Elder en production. Les critères utilisés sont entre autres :

- L'atteinte d'un niveau d'activité prédéterminé; soit une production de 150 000 tonnes de minerai par année tel qu'utilisé dans le « Preliminary Economic Assessment » sur le projet Elder préparé par la firme « Roche Limitée, Groupe Conseil »;
- La capacité de soutenir une production continue et l'atteinte de résultats opérationnels constants sur une certaine période de temps;
- La teneur récupérée, la valeur du minerai ainsi que la génération de revenus significatifs;
- Le degré d'avancement des travaux de mise en valeur.

**Significant Accounting Judgments, Estimates and Assumptions (continued)**

## c) Share-based Payment

The fair value of share purchase options granted to employees is determined using Black-Scholes pricing model that takes into account the exercise price and expected life of the option, the current price of the underlying stock, its expected volatility, the expected dividends on the stock and the current risk-free interest rate for the expected life of the option. The inputs used to determine the fair value are composed of estimates aim to approximate the expectations that would likely be reflected in a current market or negotiated exchange price for the option.

*Critical judgments in applying accounting policies*

## a) Decommissioning provisions for mining sites

The Company assesses its decommissioning provisions for mining sites annually. Determining these obligations requires significant estimates and assumptions due to the numerous factors that affect the amount ultimately payable. Such factors include estimate of the scope and cost of restoration activities, legislative amendments, known environmental impacts, the effectiveness of maintenance and restoration measures and changes in the discount rate. These uncertainties may lead to differences between the actual expense and the allowance.

At the date of the statement of financial position, decommissioning provisions for mining sites represent management's best estimate of the charge that will result when the actual obligations are terminated. The management of the Company utilized the estimation included in the "Preliminary Economic Assessment" on the Elder project prepared by the firm "Roche Ltd, Consulting Group".

## b) Start of commercial production

Management assesses the stage of completion of Elder mine to determine when it will begin commercial production. The Company uses its judgments and considers a number of criteria to determine when the mine will enter into commercial production, which will result in a reclassification of all expenses capitalized to Elder Mine in production. Among others, the following criteria are used:

- The achievement of a predetermined level of activities; a production of 150,000 tons of ore per year as used in the "Preliminary Economic Assessment" on the Elder project prepared by the firm "Roche Ltd, Consulting Group";
- The ability to support a continuous production and achieve constant operating results over a period of time;
- Recovered grade, ore value and significant revenues;
- Stage of completion of development works.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
31 MARS 2015NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS  
MARCH 31, 2015

(non audité)

(unaudited)

4 - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AUX  
FLUX DE TRÉSORERIE4 - COMPLEMENTARY INFORMATION RELATED TO  
CASH FLOWSVariation nette des éléments hors caisse du fonds de  
roulement :

Net change in non-cash working capital items:

	2015		2014
	\$		\$
Intérêts à recevoir	381	(4 195)	Interests receivable
Taxes à recevoir	(413 032)	(534 609)	Taxes receivable
Clients et autres débiteurs	(1 327 067)	(1 235 652)	Trade and other receivables
Droits miniers et crédit d'impôt relatif aux ressources à recevoir	103 411	312 101	Mining duty and tax credit related to resources receivable
Stocks de lingots d'or et d'argent	964 295	-	Gold and silver ingots in inventory
Frais payés d'avance	11 512	14 028	Prepaid expenses
Créditeurs et charges à payer	508 122	744 562	Accounts payable and accrued liabilities
Souscriptions reçues d'avance	(280 000)	-	Subscriptions received in advance
	<u>(432 378)</u>	<u>(703 765)</u>	

Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents  
de trésorerie :

Items not affecting cash and cash equivalents:

Acquisition d'actifs de prospection et d'évaluation par l'émission de capital- social	-	-	Acquisition of exploration and evaluation assets by issuance of capital stock
Frais d'émission d'actions pour options aux courtiers et à des intervenants	1 179	-	Share issuance expenses for brokers and intermediaries options
Provisions liées à la restauration de sites miniers imputées aux actifs de prospection et d'évaluation	10 658	-	Decommissioning provisions for mining sites computed to exploration and evaluation assets

## 5 - DÉPÔTS À TERME

## 5 - TERM DEPOSITS

	2015 31 mars/ March 31		2014 30 juin/ June 30
	\$		\$
Dépôt à terme, échu en avril 2015 (taux de 1,06 % au 30 juin 2014), rachetable en tout temps	-	208 360	Term deposit, matured in April 2015, (interest rate of 1.06% as at June 30, 2014), redeemable at any time
	<u>-</u>	<u>208 360</u>	

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
31 MARS 2015NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS  
MARCH 31, 2015

(non audité)

(unaudited)

## 6 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

## 6 - PROPERTY, PLANT AND EQUIPMENT

			<b>2015</b> <b>31 mars/</b> <b>March 31</b>	<b>2014</b> <b>30 juin/</b> <b>June 30</b>
	Coût Cost	Amortissement cumulé/ Accumulated Amortization	Valeur nette comptable/ Net book Value	Valeur nette comptable/ Net book Value
	\$	\$	\$	\$
Équipement de traitement / Mill	2 702 476	-	2 702 476	2 702 476
Usine de traitement eau / Water treatment plant	76 628	-	76 628	76 628
Parc à résidus / Tailings pond	40 728	-	40 728	40 728
Terrains / Lands	37 263	-	37 263	37 263
Véhicule / Vehicle	61 265	54 490	6 775	8 741
Mobilier et équipement / Furniture and equipment	1 249 407	400 654	848 753	854 942
	<u>4 167 767</u>	<u>455 144</u>	<u>3 712 623</u>	<u>3 720 778</u>

## 7 - ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION

## 7 - EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS

	<b>2015</b> <b>31 mars/</b> <b>March 31</b>	<b>2014</b> <b>30 juin/</b> <b>June 30</b>	
	\$	\$	
Propriétés minières	2 145 262	2 135 603	Mining properties
Frais de prospection et d'évaluation	<u>15 538 840</u>	<u>13 816 137</u>	Exploration and evaluation expenses
	<u>17 684 102</u>	<u>15 951 740</u>	

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
31 MARS 2015NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS  
MARCH 31, 2015

(non audité)

(unaudited)

7 - ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite)  
7 - EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS (continued)

## Propriétés minières

## Mining properties

	Canton/ Township	Solde au 30 juin 2014/ Balance as at June 30, 2014 \$	Augmentation/ Addition 2015 \$	Solde au 31 mars 2015/ Balance as at March 31, 2015 \$
Propriétés au Québec/ Properties in Québec				
Abcourt – Barvue (100%)	Barraute	185 952	6 003	191 955
Vendôme (100%) Redevance / Royalty Propriété Beauchastel Property	Fiedmont- Barraute	90 567	674	91 241
Mackenzie (100%)	Mackenzie	100	-	100
Gaudet (100%)	Gaudet	1	-	1
Aldermac (100%) Jonpol (option - voir note 14) / - see Note 14)	Beauchastel	1 564 415	441	1 564 856
Tagami et Elder (100%)	Dalquier Duprat - Beauchastel	56 662	-	56 662
Veza (100%)	Veza	214 948	2 540	217 488
		22 957	1	22 958
		<u>2 135 603</u>	<u>9 659</u>	<u>2 145 262</u>

## Frais de prospection et d'évaluation pour chaque propriété

## Exploration and evaluation expenses for each property

	Solde au 30 juin 2014/ Balance as at June 30, 2014 \$	Augmentation neuf mois au 31 mars 2015/ Addition nine- month at March 31, 2015 \$	Droits miniers et crédit d'impôt/ Mining duties and tax credits \$	Lingots d'or et d'argent/ Gold and silver ingots \$	Solde au 31 mars 2015/ Balance as at March 31, 2015 \$
Abcourt – Barvue, Qc	3 710 381	146 709	-	-	3 857 090
Vendôme, Qc	201 786	2 008	-	-	203 794
Elder, Qc (1)	8 619 574	10 612 208	(348 506)	(8 749 558)	10 133 718
Aldermac, Qc	616 787	58 928	-	-	675 715
Jonpol, Qc	667 609	914	-	-	668 523
	<u>13 816 137</u>	<u>10 820 767</u>	<u>(348 506)</u>	<u>(8 749 558)</u>	<u>15 538 840</u>

(1) Des redevances de 1 % et 2 % sont payables sur le projet Elder et sont comptabilisées dans les frais de prospection et d'évaluation. La redevance de 2 % est payée à une société liée (voir note 16).

(1) Royalties of 1% and 2% are payable on Elder project and are recorded in exploration and evaluation expenses. The 2% royalty is paid to a related company (see Note 16).

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
31 MARS 2015NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS  
MARCH 31, 2015

(non audité)

(unaudited)

7 - ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION 7 - EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS  
(suite) (continued)

## Frais de prospection et d'évaluation (suite)

## Exploration and evaluation expenses (continued)

Pour les exercices clos les 31 mars 2015 et 2014, les dépenses suivantes, associées à la découverte de ressources minérales, ont été comptabilisées dans les frais de prospection et d'évaluation.

For the periods ended March 31, 2015 and 2014, the following expenses, associated to discovery of mineral resources, have been included in the cost of exploration and evaluation expenses.

	2015 3 mois 3 months	2014 3 mois 3 months	2015 9 mois 9 months	2014 9 mois 9 months	
			\$	\$	
<b>FRAIS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION:</b>					<b>EXPLORATION AND EVALUATIONS EXPENSES :</b>
Forage	122 460	43 532	122 460	96 119	Drilling
Analyses	2 310	2 502	6 162	6 208	Analysis
Téléphone et électricité	10 205	839	15 798	6 972	Telephone and electricity
Assurances, taxes et permis	8 166	4 491	903	4 566	Insurance, taxes and permits
Honoraires et dépenses ingénieurs	43 120	36 288	69 945	173 363	Fees and engineers expenses
Dénoyage de la mine Elder	2 497	31 127	16 441	35 431	Elder mine Dewatering
Frais de mise en valeur Elder	3 969 856	3 073 989	10 017 724	7 658 314	Elder mine development
Rails	66 803	-	70 317	-	Rails
Frais généraux de prospection et d'évaluation	34 658	20 427	80 343	22 412	General exploration and evaluation expenses
Réparations	85	202	385	202	Repairs
Redevances	179 021	72 154	290 937	205 699	Royalties
Propriétés minières	2 956	945	9 659	28 185	Mining properties
Amortissement des équipements	46 014	-	129 352	-	Amortization of equipment
Augmentation des frais de prospection et d'évaluation	4 488 151	3 286 496	10 830 426	8 237 471	Increase of exploration and evaluation expenses
Lingots d'or et d'argent	(4 027 492)	(2 252 856)	(8 749 558)	(7 208 469)	Gold and silver ingots
Droits miniers et crédit d'impôts relatif aux ressources	-	(122 222)	(348 506)	(192 022)	Mining duties and tax credit related to resources
Solde au début	17 223 443	14 287 174	15 951 740	14 361 612	Balance, beginning of year
Solde à la fin	17 684 102	15 198 592	17 684 102	15 198 592	Balance, end of year



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
31 MARS 2015NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS  
MARCH 31, 2015

(non audité)

(unaudited)

## 8 - CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

## 8 - ACCOUNTS PAYABLES AND ACCRUED LIABILITIES

	Période de neuf mois close le 31 mars 2015/	Exercice clos le 30 juin 2014/	
	Nine-month period closed March 31, 2015	Year ended June 30, 2014	
	\$	\$	
Comptes fournisseurs	1 017 554	702 946	Accounts payable
Redevances à payer	187 981	162 067	Royalties payable
Salaires et vacances à payer	277 855	196 581	Salaries and holidays payables
Sommes dues aux gouvernements	233 104	146 778	Due to governments
	<u>1 716 494</u>	<u>1 208 372</u>	

## 9 - AUTRE PASSIF

## 9 - OTHER LIABILITIES

	Période de neuf mois close le 31 mars 2015/	Exercice clos le 30 juin 2014/	
	Nine-month period closed March 31, 2015	Year ended June 30, 2014	
	\$	\$	
Solde au début	-	-	Balance, beginning of year
Augmentation de l'exercice	220 985	10 140	Increase of the year
Réduction liée à l'engagement des dépenses	(56 323)	(10 140)	Decrease related to the Incurring of expenses
	<u>164 662</u>	<u>-</u>	
Solde à la fin			Balance, end of year

Le poste autre passif représente la vente de déductions fiscales aux investisseurs par le biais de financements accreditifs.

Other liability is constituted of the sale of tax deductions to investors following flow-through shares financing.

10 - PROVISIONS LIÉES À LA RESTAURATION DU  
SITE DE LA MINE ELDER10 - DECOMMISSIONING PROVISIONS FOR ELDER  
MINE SITE

	Période de neuf mois close le 31 mars 2015/	Exercice clos le 30 juin 2014/	
	Nine-month period closed March 31, 2015	Year ended June 30, 2014	
	\$	\$	
Solde au début	229 678	208 798	Balance, beginning of year
Obligation de la mine Elder	(240 336)	-	Elder mine obligation
Charge de désactualisation	10 658	20 880	Accretion expense
	<u>-</u>	<u>229 678</u>	
Solde à la fin			Balance, end of year

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
31 MARS 2015NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS  
MARCH 31, 2015

(non audité)

(unaudited)

**10 - PROVISION LIÉE À LA RESTAURATION DE LA MINE ELDER (suite)**

Au moment de sa comptabilisation au cours de l'exercice clos le 30 juin 2013, le montant de l'obligation s'élevait à 480 670 \$ et représentait l'estimation des coûts futurs de restauration du site minier Elder. Par la suite, ce montant avait été capitalisé sur une période de dix ans avec un taux d'inflation de 1,2 % et il avait été actualisé à un taux de 10 %. Sa valeur actuelle se chiffre à 0 \$ au 31 mars 2015 étant donné que le montant auparavant provisionné a été pleinement payé au MRNQ en date du 12 mars 2015.

**10 - DECOMMISSIONING PROVISION FOR ELDER MINE SITE (continued)**

At the time of its recognition, during the year ended June 30, 2013, the obligation amounted to \$480,670 and represented the estimated future site restoration costs of the Elder mine project. Subsequently, this amount has been capitalized for a period of ten years with an inflation rate of 1.2% and was discounted at a 10% rate. Its current value therefore amounts to \$0 as at March 31, 2015, since the amount previously provisioned was fully paid to the MRNQ on March 12, 2015.

**11 - CAPITAL- SOCIAL**

Autorisé

Nombre illimité d'actions privilégiées, sans valeur nominale, pouvant être émises en une ou plusieurs séries dont les droits, privilèges, restrictions et conditions seront fixés par le conseil d'administration (aucune en circulation).

Nombre illimité d'actions subalternes de catégorie « A », sans valeur nominale, sans droit de vote (aucune en circulation).

Nombre illimité d'actions de catégorie « B », sans valeur nominale, avec droit de vote.

Les mouvements dans le capital social « B » de la Société se détaillent comme suit :

**11 - CAPITAL STOCK**

Authorized

Unlimited number of preferred shares without par value which may be issued in one or more series; the privileges, rights, conditions and restrictions will be determined by the Board of Directors (none outstanding).

Unlimited number of subordinate class "A" shares, without par value, non-voting (none outstanding).

Unlimited number of voting class "B" shares, without par value.

Changes in Company "B" capital stock were as follows:

	Période de neuf mois close le 31 mars 2015/ Nine-month period closed March 31, 2015		Exercice clos le 30 juin 2014/ Year ended June 30, 2014		
	Quantité/ Number	Montant/ Amount \$	Quantité/ Number	Montant/ Amount \$	
<b>Solde au début</b>	182 332 419	36 024 060	167 019 772	34 936 391	<b>Balance, beginning of year</b>
Payés en argent (1) Financement accréditif (2)	22 323 000 15 999 800	1 271 752 786 510	11 720 000 3 442 647	790 934 284 735	Paid in cash (1) Flow-through shares (2)
Propriétés minières	-	-	150 000	12 000	Mining property
<b>Solde à la fin</b>	<u>220 655 219</u>	<u>38 082 322</u>	<u>182 332 419</u>	<u>36 024 060</u>	<b>Balance, end of year</b>

Au 30 juin 2014, la totalité des actions émises est entièrement libérée.

As at June 30, 2014, the total issued shares is fully paid.

- (1) La valeur des actions payées en argent est présentée déduction faite de la juste valeur des bons de souscription au montant de 86 218 \$ au 31 mars 2015 (72 466 \$ au 30 juin 2014).
- (1) Value of capital stock paid in cash is presented net of the fair value of warrants amounting to \$86 218 as at March 31, 2015 (\$72,466 as at June 30, 2014).
- (2) La valeur du financement accréditif est présentée déduction faite de la juste valeur des bons de souscription au montant de 0 \$ (0 \$ au 30 juin 2014) et de la prime liée à la vente de déductions fiscales de 220 985 \$ au 31 mars 2015 (10 140 \$ au 30 juin 2014).
- (2) Value of flow-through shares is presented net of fair value of warrants amounting to \$0 (\$0 as at June,30 2014) and premium related to the sale of tax deductions amounting to \$220 985 as at March 31, 2015 (\$10,140 as at June,30 2014).

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
31 MARS 2015

(non audité)

## 11 - CAPITAL- SOCIAL (suite)

## Période de neuf mois close le 31 mars 2015

En juillet 2014, la Société a conclu un placement privé composé de 12 091 000 unités à 0,07 \$ l'unité. Chaque unité était composée d'une action de catégorie « B » et d'un demi bon de souscription, un bon entier permettant au détenteur de souscrire à une action à 0,10 \$ pour une période de 12 mois. Le produit brut de ce placement de 846 370 \$ a été présenté déduction faite de la juste valeur des bons de souscription au montant de 57 260 \$.

De plus, en juillet 2014, 1 900 300 actions accréditives ont été émises à 0,085 \$ l'unité. Le produit brut de ce placement de 161 525 \$ a été présenté net de la prime sur actions accréditives de 4 500 \$.

En décembre 2014, la Société a aussi conclu un placement privé composé de 11 789 833 actions accréditives à 0,06 \$ par action. Le produit brut de ce placement de 707 390 \$ a été présenté déduction faite du montant de la prime sur actions accréditives de 176 840 \$.

De plus, en décembre 2014, la société a conclu un placement privé de 2 309 667 actions accréditives à 0,068 \$ par actions. Le produit brut de ce placement de 138 580 \$ a été présenté déduction faite du montant de la prime sur actions accréditives de 34 645 \$.

En janvier 2015, la Société a conclu un placement privé de 10 232 000 unités à 0,05 \$ l'unité. Chaque unité comprend une action ordinaire de catégorie B et d'un demi-bon de souscription. Un bon entier permettant au détenteur de souscrire à une action à 0,07 \$ pour une période de 12 mois. Le produit brut de ce placement de 511 600 \$ a été présenté déduction faite de la juste valeur des bons de souscription au montant de 28 958 \$.

## 12 - OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION

Les actionnaires de la Société ont approuvé un régime d'options d'achat d'actions (le « régime ») selon lequel le conseil d'administration peut attribuer des options d'achat d'actions permettant à ses administrateurs, dirigeants, employés et fournisseurs d'acquérir des actions de la Société. Les conditions et le prix d'exercice de chaque option d'achat d'actions sont déterminés par le conseil d'administration. Le prix d'exercice ne peut être plus bas que le cours des actions ordinaires à la date de l'octroi.

Le régime stipule que le nombre maximal d'actions du capital de la Société qui pourrait être réservé pour attribution en vertu du régime est égal à 14 500 000 actions de la Société. Le nombre maximal d'actions réservées à l'attribution des options d'achat d'actions à un seul détenteur ne peut dépasser 5 % des actions en circulation à la date d'attribution et le nombre maximal d'actions réservées pour attribution à une personne responsable des relations avec les investisseurs, à un consultant ou un fournisseur ne peut dépasser 2 % des actions en circulation à la date d'attribution.

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS  
MARCH 31, 2015

(unaudited)

## 11 - CAPITAL STOCK (continued)

## Nine-month period ended March 31, 2015

In September 2014, the Company closed a private placement constituted of 12,091,100 units at a price of \$0.07 per unit. Each unit consisted of one class "B" share and one-half warrant, each whole warrant entitling its holder to purchase one share at a price of \$0.10 over a 12 month period. The total gross proceeds of \$846,370 was presented net of the fair value of warrants amounting to \$57,260.

In addition, in July 2014, 1 900 300 flow-through shares was issued at \$0.085 per share. The total gross proceed of \$161,525 was presented net of premium on flow-through 2014, the Company closed another private placement constitute of \$4,500.

In December 2014, the Company closed a private placement constituted of 11,789,833 flow-through shares at \$0.06 per share. The total gross proceed of \$707,390 was presented net of a premium on flow-through shares of \$176,840.

In December 2014, the Company closed another private placement constituted of 2,309,667 flow-through shares at \$0.06 per share. The total gross proceed of \$138,580 was presented net of a premium on flow-through shares of \$34,645.

In January 2015, the Company closed a private placement constituted of 10,232,000 units as at price of \$0.05 per unit. Each unit consisted of one class "B" share and one-half warrant, each whole warrant entitling its holder to purchase one share at a price of \$0.07 over a 12 month period. The total gross proceeds of \$511,600 was presented net of the fair value of warrants amounting to \$28,958.

## 12 - SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS

The shareholders of the Company approved a stock option plan (the " plan ") whereby the Board of Directors may grant to employees, officers, directors and suppliers of the Company, share purchase options to acquire shares in such numbers, for such terms and at such exercise price as may be determined by the Board of Directors. The exercise price cannot be lower than the market price of the common shares at the time of grant.

The plan provides that the maximum number of shares in the capital of the Company that can be reserved for issuance under the plan shall be equal to 14,500,000 shares. The maximum number of shares that can be reserved for issuance of option to any one person may not exceed 5% of the outstanding shares at the time of grant and the maximum number of shares which may be reserved for issuance to an investor relations representative, a consultant or a supplier may not exceed 2% of the outstanding shares at the time of grant.



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
31 MARS 2015NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS  
MARCH 31, 2015

(non audité)

(unaudited)

12 - OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE  
SOUSCRIPTION (suite)12 - SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS  
(continued)

## Options d'achat d'actions (suite)

## Share purchase options (continued)

Options en circulation au 31 mars 2015	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée	Prix de levée
Outstanding Options as at March 31, 2015	Weighted average remaining contractual life	Exercice price
		\$
7 200 000	1,17 an / year	0,12
1 250 000	0,33 an / year	0,10
600 000	2,67 ans / years	0,10
300 000	3,75 ans / years	0,16
<u>200 000</u>	4,60 ans / years	0,07
9 550 000		

Options en circulation au 31 mars 2014	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée	Prix de levée
Options Outstanding as at March 31, 2014	Weighted average remaining contractual life	Exercice price
		\$
7 500 000	2,17 ans / years	0,12
1 250 000	1,33 ans / years	0,10
600 000	3,67 ans / years	0,10
350 000	0,83 ans / years	0,10
200 000	0,25 ans / year	0,10
200 000	0,83 ans / years	0,10
100 000	0,83 ans / years	0,16
<u>300 000</u>	4,91 ans / years	0,10
10 500 000		

## Options émises aux courtiers et aux intervenants

## Options granted to Brokers and Intermediaries

Période de neuf mois close le 31 mars 201

Nine month period closed March 31, 2015

	Quantité	Prix de levée moyen pondéré	
	Number	Weighted average exercise price	
		\$	
Solde au début	-	-	Amount at beginning
Octroyées	589 492	0,08	Granted
Expirés	<u>-</u>	-	Expired
Solde à la fin	<u>589 492</u>	-	Amount at the end
Exerçables à la fin de l'exercice	<u>589 492</u>	-	Exercisable, end of year

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
31 MARS 2015NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS  
MARCH 31, 2015

(non audité)

(unaudited)

12 - OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS ET BONS DE  
SOUSCRIPTION (suite)12 - SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS  
(continued)Options émises aux courtiers et aux intervenants  
(suite)Options granted to Brokers and Intermediaries  
(continued)

La juste valeur de ces options a été calculée selon le modèle d'évaluation Black-Scholes en considérant les hypothèses suivantes :

Durée estimative de 1 an, taux d'intérêt sans risque de 0,99%, prix des actions à la date d'octroi de 0.05 \$, dividende prévu de 0%, volatilité prévue de 61% et prix de levée des options de 0.08 \$.

The fair value of options was estimated using the Black-Scholes pricing model considering the following assumptions:

Estimated duration 1 year, risk-free interest rate of 0,99%, share price at the time of grant of \$0,05, dividends yield of 0%, expected volatility rate of 61%, exercise options price of \$0,08.

Période de neuf mois close le 31 mars 2015/  
Nine-month period closed March 31, 2015

\$

Moyenne pondérée de la juste valeur des options émises à des courtiers et à des intervenants

0,002

Weighted average fair value of warrants granted

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options aux courtiers et à des intervenants.

The following table summarizes the information related to the brokers and intermediaries options.

Options aux courtiers et à des intervenants au 31 mars 2015  
Brokers' and intermediaries' Options Outstanding as at March 31, 2015

589 492

Prix de levée

Date d'expiration

Exercice price

Expiry Date

\$

0,08

Décembre 2015 / December 2015

## Bons de souscription

## Warrants

Au cours des neuf mois, la Société a octroyé des bons de souscription à des investisseurs dans le cadre de placements privés. La juste valeur de ces bons de souscription a été calculée selon le modèle d'évaluation Black-Scholes en considérant les hypothèses de la moyenne pondérée suivantes : durée estimative de 1 an taux d'intérêt sans risque de 1%, prix des actions à la date de l'octroi de 0,06 \$, dividende prévu de 0 % et volatilité prévue de 56 % et prix de levée des bons 0,09 \$.

During the nine-month period, the Company granted warrants to investors through private placements. The fair value of warrants was estimated using the Black-Scholes pricing model considering the following weighted average assumptions: estimated duration of 1 year, risk-free interest rate of 1%, share price at the time of grant of \$0.06, dividend yield of 0% and expected volatility rate of 56% and exercise warrants price of \$0.09.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2014, la Société a octroyé des bons de souscription à des investisseurs dans le cadre de placements privés. La juste valeur de ces bons de souscription a été calculée selon le modèle d'évaluation Black-Scholes en considérant les hypothèses de la moyenne pondérée suivantes : durée estimative de 1 an (1,3 an en 2013), taux d'intérêt sans risque de 1,07 % (1,09 % en 2013), prix des actions à la date de l'octroi de 0,09 \$ (0,11 \$ en 2013), prix de levée des bons de 0,10 \$ (0,18 \$ en 2013), dividende prévu de 0 % (0 % en 2013) et volatilité prévue de 59 % (72 % en 2013).

During the year ended June 30, 2014, the Company granted warrants to investors through private placements. The fair value of warrants was estimated using the Black-Scholes pricing model considering the following weighted average assumptions: estimated duration of 1 year (1.3 year in 2013), risk-free interest rate of 1.07% (1.09% in 2013), share price at the time of grant of \$0.09 (\$0.11 in 2013), exercise warrants price of \$0.10 (\$0.18 in 2013), dividend yield of 0% (0% in 2013) and expected volatility rate of 59% (72% in 2013).

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
31 MARS 2015NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS  
MARCH 31, 2015

(non audité)

(unaudited)

12 - OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE  
SOUSCRIPTION (suite)12 - SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS  
(continued)

## Bons de souscription

## Warrants

Les mouvements dans les bons de souscription de la Société se détaillent comme suit :

Changes in Company warrants were as follows:

	Période de neuf mois close le 31 mars 2015/ Neuf-month period closed March 31, 2015		Exercice clos le 30 juin 2014 Year ended June 30, 2014		
	Quantité Number	Prix de levée moyen pondéré Weighted average exercice price \$	Quantité Number	Prix de levée moyen pondéré Weighted average exercice price \$	
<b>Solde au début</b>	6 731 000	0,11	2 492 500	0,18	<b>Balance, beginning of year</b>
Octroyées	11 161 500	0,09	5 860 000	0,10	Granted
Expirés	<u>(6 731 000)</u>	0,11	<u>(1 621 500)</u>	0,20	Expired
<b>Solde à la fin</b>	<u>11 161 500</u>	0,09	<u>6 731 000</u>	0,11	<b>Balance, end of year</b>
Exerçables à la fin de l'exercice	<u>11 161 500</u>	0,09	<u>6 731 000</u>	0,11	Exercisable, end of year

Période de neuf  
mois close  
le 31 mars 2015/  
Nine-month period  
closed  
March 31, 2015

Exercice clos le  
30 juin 2014  
Year ended  
June 30, 2014

Nine-month period  
closed  
March 31, 2015

Year ended  
June 30, 2014

\$

\$

Moyenne pondérée de la juste valeur des bons de souscription octroyées

0,008

0,01

Weighted average fair value of warrants granted

Les tableaux ci-après résument l'information relative aux bons de souscription.

The following tables summarize the information related to the warrants.

Bons de souscription en circulation au 31 mars 2015	Prix de levée	Date d'expiration
Warrants Outstanding as at March 31, 2015	Exercice price	Expiry Date
	\$	
6 045 500	0,10	Juillet 2015 / July 2015
<u>5 116 000</u>	0,07	Janvier 2016 / January 2016
<u>11 161 500</u>		

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
31 MARS 2015NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS  
MARCH 31, 2015

(non audité)

(unaudited)

12 - OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE  
SOUSCRIPTION (suite)12 - SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS  
(continued)

## Bons de souscription (suite)

## Warrants (continued)

Bons de souscription en circulation  
au 31 mars 2014  
Warrants Outstanding as at March 31, 2014

Prix de levée

Date d'expiration

Exercice price

Expiry Date

\$

871 000

0,16

Octobre 2014/ October 2014

3 710 000

0,10

Août 2014/ August 2014

2 150 000

0,10

Octobre 2014/ October 2014

6 731 000

## 13 - PASSIFS ÉVENTUELS

## 13 - CONTINGENT LIABILITIES

- a) Au cours de la période de neuf mois close le 31 mars 2015, la Société a reçu des avis de non-conformité pour des dépassements en cuivre et en zinc dans l'effluent de la fosse et dans les canaux de drainage à la périphérie d'un bassin de sédimentation. Les échantillons que nous avons pris au cours de l'été et de l'automne derniers nous ont permis de localiser la source de la pollution dans l'effluent de la fosse. Des travaux de correction seront faits le printemps prochain.

- a) During the nine-month period ended March 31, 2015, the Company received non-compliance notices for excess of copper and zinc in the effluent of the pit and drainage canals surrounding the settling basin. From the samples taken last Summer and Autumn, the Company was able to identify the source of contamination in the effluent of the pit. Restoration will take place next Spring.

Les opérations de la Société sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, que ce soit la résultante, son échéance ou son impact. Présentement, au meilleur de la connaissance de ses dirigeants, la Société opère en conformité avec les lois et les règlements en vigueur. Tout paiement à faire pour la restauration de sites et les amendes à payer, s'il y a lieu, seront comptabilisés aux résultats de la période au cours de laquelle ils seront faits.

The Company's operations are governed by governmental laws and regulations regarding environmental protection. Environmental consequences are hardly identifiable, in term of level, impact or deadline. At the present time and to the best knowledge of its management, the Company is in conformity with the laws and regulations in effect. Restoration costs and penalties, if any, will be charged to income when expensed.

Par ailleurs, les canaux nord et sud du bassin de sédimentation se trouvent à proximité des travaux de restauration de l'ancien parc à résidus de Barvue présentement en cours sous la direction du Ministère des Ressources naturelles du Québec et la Société croit que le drainage de l'aire des travaux cause la contamination du bassin. De l'avis de la direction de la Société, il est peu probable que la Société aura à déboursier un montant important en relation avec ce fait. Par le fait même, au 30 juin 2014, aucune provision ne figure aux états financiers de la Société.

The north and south drainage canals in the old settling basin are located close to the Barvue tailings park being restored by the Ministère des Ressources naturelles du Québec. The Company think that the drainage from this working area is responsible for the contamination of the basin. In the opinion of the Company's management, it is not likely that the Company will have to disburse a significant amount in relation to this fact. For this reason, as of June 30, 2014, no provision appears in the Company's financial statement.



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
31 MARS 2015NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS  
MARCH 31, 2015

(non audité)

(unaudited)

## 13 - PASSIFS ÉVENTUELS (suite)

b) La Société se finance en partie par l'émission d'actions accréditives. Cependant, il n'y a pas de garantie que les fonds dépensés par la Société seront admissibles comme frais d'exploration canadiens, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet effet. Le refus de certaines dépenses par les autorités fiscales aurait des conséquences fiscales négatives pour Mines Abcourt inc. ou pour les investisseurs. Par le passé, la Société a respecté ses engagements en vertu des conventions d'actions accréditives signées.

## 13 - CONTINGENT LIABILITIES (continued)

b) The Company is partly financed by the issuance of flow-through shares. However, there is no guarantee that the funds spent by the Company will qualify as Canadian exploration expenses, even if the Company has committed to take all the necessary measures for this purpose. Refusal of certain expenses by tax authorities would have negative tax consequences for Abcourt Mines Inc. or for investors. In the past, the Company has respected all its obligations under the flow-through agreements signed.

## 14 - OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les tableaux suivants présentent les opérations conclues avec les parties liées et les soldes à payer pour chacune des parties liées à la Société. Les soldes à payer sont généralement réglés en espèces.

## 14 - RELATED PARTY TRANSACTIONS

The tables below show related party transactions and balances payable for each of the Company's related party. The amounts payable are usually settled in cash.

	Période de neuf mois close le 31 mars 2015	Période de neuf mois close le 31 mars 2014	
	Nine-month period closed March 31, 2015	Nine-month period closed March 31, 2014	
	\$	\$	
<b>Société contrôlée par le chef de la direction et président de la Société</b>			<b>Company controlled by the Chief Executive Officer and president of the Company)</b>
Honoraires d'ingénieur inclus dans les frais de prospection et d'évaluation	241 061	217 077	Engineer fees included in exploration and evaluation
Dépenses refacturées incluses dans les frais de prospection et d'évaluation	2 500	15 722	Invoiced expenses included in exploration and evaluation expenses
Propriété minière	3 151		Mining properties
Honoraires et frais de financement	4 399	8 000	Fees and financing costs
Dépenses forestières	-	-	Forestry expenses
Restauration d'un site minier	-	1 000	Restoration of a mining site
Honoraires de consultants	1 000	3 163	Consultants fees
Fournitures de bureau	-	2 895	Office supplies
Redevances	194 277	113 097	Royalties
Salaires administratifs	2 186	-	Management salaries
Solde inclus dans les crédettes et charges à payer au 31 mars 2015	214 287	131 077	Balance included in payable accounts and accrued liabilities as at March 31, 2015

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
31 MARS 2015NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS  
MARCH 31, 2015

(non audité)

(unaudited)

## 14 - OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

## 14 - RELATED PARTY TRANSACTIONS (continued)

	Période de neuf mois close le 31 mars 2015	Période de neuf mois close le 31 mars 2014	
	Nine-month period closed March 31, 2015	Nine-month period closed March 31, 2014	
<b>Administrateurs et hauts dirigeants</b>			<b>Directors and key management personnel</b>
Salaires et honoraires administratifs	20 589	4 611	Salaries and administrative fees
Honoraires professionnels	14 350	17 388	Professional fees
Rémunération à base d'actions	6 400	14 100	Share -based compensation
Frais de financement	13 627	3 600	Financing costs
Inscription, registrariat et information aux actionnaires	-	7 890	Registration, listing fees and shareholders' information
Frais inclus dans frais de prospection	8 487	-	Costs included in exploration expenses
Solde inclus dans les créditeurs et charges à payer au 31 mars 2015	10 213	-	Balance included in accounts payable and accrued liabilities as at March 31, 2015

Ces opérations sont mesurées à la valeur de la contrepartie payée ou reçue, qui a été établie et acceptée par les parties liées.

These transactions were measured at the amount of consideration established and agreed by the related parties.

## 15 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les activités de la Société sont exposées à divers risques financiers : le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidités.

## a) Risque de marché

## i) Juste valeur

La juste valeur estimative est établie à la date de l'état de la situation financière en fonction de l'information pertinente sur le marché et d'autres renseignements sur les instruments financiers. La juste valeur de l'encaisse (du découvert bancaire), des dépôts à terme, du dépôt à terme réservé à la prospection et à l'évaluation, des autres débiteurs et des créditeurs et charges à payer correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

## ii) Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

L'encaisse, les dépôts à terme et le dépôt à terme réservé à la prospection et à l'évaluation sont évalués à la juste valeur et ils sont catégorisés de niveau 2. Leur évaluation est basée sur des techniques d'évaluation fondées sur des données autres que les prix cotés sur des marchés actifs qui sont observables directement ou indirectement.

## 15 - FINANCIAL RISK MANAGEMENT OBJECTIVES AND POLICIES

The Company's activities are exposed to financial risks: market risk, credit risk and liquidity risk.

## a) Market risk

## i) Fair value

Fair value estimates are made at the statement of financial position date, based on relevant market information and other information about the financial instruments. Fair value of cash (bank overdraft), term deposits, term deposit reserved for exploration and evaluation, other receivables and accounts payable and accrued liabilities approximate carrying value due to their short-term.

## ii) Fair value hierarchy

Cash, term deposits and term deposit reserved for exploration and evaluation are measured at fair value and they are categorized in Level 2. This valuation is based on valuation techniques based on inputs other than quote prices in active markets that are either directly or indirectly observable.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**31 MARS 2015**

(non audité)

**15 OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION**  
**DES RISQUES FINANCIERS (suite)**
**iii) Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. À l'exception des dépôts à terme, les instruments financiers de la Société ne portent pas intérêt. Puisque le taux d'intérêt sur le dépôt à terme est fixe (0 %), le risque de perte provenant d'une fluctuation des taux d'intérêt sur le marché est donc minime. Cependant, les taux d'intérêt fixes exposent la Société à une variation de la juste valeur de ces actifs financiers advenant une variation des taux d'intérêt. La Société est d'avis qu'une fluctuation de 0,5 % des taux d'intérêt est raisonnablement possible. Cela aurait un effet d'environ 0 \$ sur le dépôt à terme. Les autres actifs et passifs financiers de la Société ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt. La Société n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

**iv) Risque de change**

La Société n'est pas exposée à des fluctuations monétaires car toutes les transactions se sont effectuées en dollars canadiens.

**v) Risque de prix**

Le risque de prix est le risque de fluctuation du cours du prix de l'or. La Société ne prévoit pas utiliser de contrats de vente à terme afin de réduire son exposition du cours de prix de l'or.

**b) Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'encaisse, les dépôts à terme, le dépôt à terme réservé à la prospection et à l'évaluation et les autres débiteurs sont les principaux instruments financiers de la Société potentiellement assujettis au risque de crédit. Le risque de crédit sur l'encaisse, les dépôts à terme et le dépôt à terme réservé à la prospection et à l'évaluation est limité puisque les parties contractantes sont des institutions financières ayant des cotes de crédit élevées attribuées par des agences de crédit internationales. Par conséquent, la Société ne s'attend pas à ce que les contreparties manquent à leurs obligations. Par contre, la Société est sujette à une concentration de crédit étant donné que le dépôt à terme est détenu par une seule institution financière au Canada. Le risque de crédit sur les autres débiteurs est faible. La valeur comptable de l'encaisse, des dépôts à terme, du dépôt à terme réservé à la prospection et à l'évaluation et des autres débiteurs représente l'exposition maximale de la Société face au risque de crédit et il n'y a eu aucune variation significative du risque de crédit depuis le dernier exercice.

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS**  
**MARCH 31, 2015**

(unaudited)

**15 FINANCIAL RISK MANAGEMENT OBJECTIVES AND**  
**POLICIES (continued)**
**iii) Interest rate risk**

Interest rate risk is the risk that the fair value of future cash flows of a financial instrument will fluctuate due to changes in market interest rates. Except for term deposits, Company's financial instruments do not bear interest. Since term deposit bear interest at fixed rates (0%), the risk of loss from market fluctuations in the interest rate is therefore minimal. However, fixed interest rates expose the Company to the risk of variation in fair value due interest rates changes. The Company believes that a 0.5% change in interest rate could be possible. Its effect would be about \$0 on term deposit. The other financial assets and liabilities of the Company do not represent interest rate risk because they are without interest. The Company does not use financial derivatives to decrease its exposure to interest risk.

**iv) Currency risk**

The Company is not exposed to currency fluctuations as all transactions occur in Canadian dollars.

**v) Commodity price risk**

The commodity price risk is the risk of the fluctuation of gold price. The Company does not provide to use hedging contract to reduce its exposure to the fluctuation of gold price.

**b) Credit risk**

Credit risk is the risk that a party to a financial instrument fails to discharge an obligation and causes the other party to incur a financial loss. Financial instruments which potentially expose the Company to credit risk mainly consist of cash, term deposits, term deposit reserved for exploration and evaluation and other receivables. The credit risk on cash, term deposits and term deposit reserved for exploration and evaluation is limited because the counterparties are banks with high credit ratings assigned by international credit-rating agencies. Therefore, the Company does not expect any treasury counterparties to fail in respecting their obligations. Moreover, the Company is subject to concentration of credit risk since its term deposit is held by a single Canadian financial institution. Credit risk on other receivables is low. The carrying value of cash, term deposits, term deposit reserved for exploration and evaluation and other receivables represents the Company's maximum exposure to credit risk and there has been no significant change in credit risk since prior year.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**31 MARS 2015**

(non audité)

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS**  
**MARCH 31, 2015**

(unaudited)

**15 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE**  
**GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)**
**c) Risque de liquidités**

Le risque de liquidités est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'encaisse et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement suffisantes. La Société établit des prévisions budgétaires afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations. Au 31 mars 2015, les liquidités dont dispose la Société s'élevaient à 472 702 \$ dont 472 702 constitue des fonds réservés à la prospection et à l'évaluation (soit un dépôt à terme de 0 \$ et une encaisse de 472 702 \$). De plus, le fonds de roulement de la Société s'élève à environ 820 876 \$ au 31 mars 2015. En tenant compte de sa situation d'encaisse disponible, la direction considère que ses liquidités sont suffisantes pour prendre en charge ses passifs financiers et ses passifs financiers futurs provenant de ses engagements.

**16 - POLITIQUE ET PROCÉDURES DE GESTION DU**  
**CAPITAL**

Au 31 mars 2015, le capital de la Société est constitué des capitaux propres qui se chiffrent à 22 690 303 \$. L'objectif de gestion du capital de la Société est de s'assurer qu'elle dispose d'un capital suffisant pour rencontrer ses obligations pour son plan de développement minier et d'exploration et ainsi assurer la croissance de ses activités. Elle a également pour objectif de s'assurer qu'elle dispose de suffisamment de liquidités pour financer ses frais de prospection et d'évaluation, ses activités d'investissement et ses besoins en fonds de roulement.

Il n'y a pas eu de changement significatif concernant l'approche de politique de gestion du capital au cours de la période de neuf mois close le 31 mars 2015. La Société est soumise à des exigences réglementaires relativement à l'utilisation de fonds levés par financement accréditif, ceux-ci devant obligatoirement être dépensés en frais de prospection et d'évaluation admissibles. Au cours de l'exercice, la Société a respecté ses exigences réglementaires. La Société n'a pas de politique de dividendes.

**15 - FINANCIAL RISK MANAGEMENT OBJECTIVES AND**  
**POLICIES (continued)**
**c) Liquidity risk**

Liquidity risk is the risk that the Company will not be able to meet the obligations associated with its financial liabilities. Liquidity risk management serves to maintain a sufficient amount of cash and to ensure that the Company has sufficient financing sources. The Company establishes budgets to ensure it has the necessary funds to fulfill its obligations. As at March 31, 2015, Company's liquidities amount to \$472,702 which represent funds reserved for exploration and evaluation (a term deposit of \$0 and a cash overdraft of \$472,702). In addition, the Company's working capital is amounting to approximately \$820,876 as at March 31, 2015. Taking into account his available cash situation, the management considers that the funds are sufficient to meet its financial liabilities and future financial liabilities from its commitments.

**16 - POLICIES AND PROCESSES FOR MANAGING**  
**CAPITAL**

As at March 31, 2015, the capital of the Company consists of equity amounting to \$22,690,303. The Company's capital management objective is to have sufficient capital to be able to meet its exploration and mining development plan in order to ensure the growth of its activities. It has also the objective to have sufficient cash to finance the exploration and evaluation expenses, the investing activities and the working capital requirements.

There were no significant changes in the Company's approach to capital management during the nine month period ended March 31, 2015. The Company is subject to regulatory requirements related to the use of funds obtained by flow-through shares financing. These funds have to be incurred for eligible exploration and evaluation expenses. During the year, the Company has respected all of its regulatory requirements. The Company has no dividend policy.

**17 - ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS**

En mars 2015, la Société a annoncé qu'elle avait signé une entente préliminaire visant l'acquisition de l'usine de traitement et la mine Beacon dans la région de Val d'Or.

Le 6 mai 2015, la Société a annoncé qu'elle mettait fin à cette entente préliminaire et qu'elle négociait avec une autre partie une entente pour le traitement à forfait de la minéralisation en or provenant de la mine Elder.

**17 - SUBSEQUENT EVENTS**

On March 2015, Abcourt announced that it had signed an indicative Term sheet aimed at acquiring the processing plant and the Beacon mine in the Val d'Or area.

On May 6, 2015, The Company announced that it had terminated discussions concerning the acquisition of these assets and that it was negotiating a custom milling contract with another party to treat the gold mineralization extracted from the Elder mine.